

Copenhague se rallierait à l'Ouest

Vers les Etats-Unis d'Europe?

Le mouvement pour une fédération du continent — Les approbations du Vatican

Les négociations du pacte de l'Atlantique relèguent un peu dans l'ombre celles qui se poursuivent en vue d'organiser une fédération européenne. Mais cette dernière entreprise est quand même la plus importante des deux, même si elle reçoit beaucoup moins de publicité et n'attire pas autant l'attention. L'idée d'une fédération de l'Europe remonte assez loin. Mais dans sa forme actuelle le mouvement a commencé peu après la guerre par le groupement d'une cinquantaine d'associations fédéralistes qui existaient dans seize pays européens. Après une conférence en Suisse au mois d'août 1946, ces sociétés ont formé une union qui a été organisée le 15 décembre 1946.

L'acuité et l'urgence des problèmes qui se posent à l'Europe d'après-guerre ont favorisé le progrès de cette idée ancienne, de sorte qu'après des congrès à Montreux en 1947 et à La Haye l'an dernier, des délégués de vingt-deux pays, comprenant des hommes politiques de premier plan, ont convenu qu'il est urgent pour les pays d'Europe de créer une union économique et politique en vue d'assurer leur sécurité et leur progrès social. Un conseil continental a été formé qui se réunissait à Bruxelles vendredi dernier pour son premier congrès.

Plusieurs organismes internationaux travaillent actuellement à la restauration de l'Europe. Les seize pays du Plan Marshall ont leur centre de coopération à Paris; les Cinq Etats du pacte de Bruxelles ont formé une Union occidentale avec une Commission ministérielle et un Organisme consultatif; la Commission économique européenne de l'O.N.U. travaille de son côté à Genève. Le mouvement pour une fédération européenne est en dehors de tout cela; sans être hostile aux autres corps qui sont provinciaires de leur nature, il les dépasse et veut créer quelque chose de définitif.

Au congrès de La Haye, l'an dernier, M. Henri Brugmans, chef du groupe fédéraliste hollandais, disait: "Ne croyez pas que les Nations Unies nous apporteront la paix, ni que l'aide du Plan Marshall suffira à nous apporter la prospérité. Nous avons besoin d'un remède énergique pour améliorer les économies nationales européennes. Il nous faut plus que des traités. Ce dont nous avons besoin c'est une fédération comme celles de la Suisse et des Etats-Unis".

Il s'agit donc non pas d'une vague "organisation régionale" dans le cadre peu consistant des Nations Unies, mais d'un véritable super-Etat continental. M. Brugmans ajoutait que l'application par chaque Etat du principe de souveraineté absolue empêche la restauration économique et la prospérité de l'Europe, que ces Etats devraient déléguer à une autorité fédérale, sans préjudice des pouvoirs qui seraient réservés à une fédération mondiale, le droit de réglementer: la monnaie, le commerce entre les Etats de la fédération, le commerce extérieur de l'Europe, le mouvement des capitaux, la circulation des citoyens au sein de l'union fédérale, l'émigration et l'immigration, la production et la vente des armements et de l'énergie atomique, les communications et les arifs; et qui aurait aussi le droit de percevoir des taxes pour les fins fédérales.

C'est un programme qui ne manque ni d'audace ni d'envie, et qui ne saurait se réaliser du jour au lendemain; d'autant plus qu'il vise à embrasser toute l'Europe, et inclure tous les Etats du continent gouvernés selon la démocratie et qui accepteraient une harte des droits de l'homme. Dans le conseil actuel, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie et la Yougoslavie sont représentées par des chefs politiques exilés.

Beaucoup de gens sont portés à considérer comme secondaire ce mouvement qui n'a pas encore de pouvoirs réels; certains lui attribuent tout au plus un rôle d'appoint pour les organismes plus "tangibles" qui travaillent à Genève, à Paris, à Bruxelles, et pour la future Alliance de l'Atlantique.

Pourtant c'est à ce mouvement que lundi Sa Sainteté Pie XII adressait le télégramme suivant:

"Dans son intérêt paternel envers toute initiative visant à assurer la concorde et l'unité parmi les peuples, le Saint-Père exprime ses souhaits les plus cordiaux et appelle la bénédiction et l'orientation divines sur les délibérations des délégués à la réunion du conseil du Mouvement européen afin que leurs efforts puissent contribuer à l'établissement d'une paix juste et durable parmi les nations".

Et ce n'était pas le premier geste du Pape en faveur de ce projet. Lors du Congrès de l'Europe, tenu à La Haye en mai 1948, le Saint-Siège avait délégué un représentant spécial. Le 2 juin, dans son discours aux Cardinaux à l'occasion de sa fête patronale, le Pape rappelait ce geste et il disait: "...nos fidèles enfants comprendront que leur place est toujours au côté de ces âmes généreuses qui préparent la voie à la compréhension mutuelle et au rétablissement d'un sincère esprit de paix parmi les nations".

Le 11 novembre dernier, en la fête de l'Armistice, s'adressant à 300 délégués de ce mouvement à Castel Gandolfo, le Pape faisait l'éloge du projet, exprimait sa joie de ce qu'il rallie tant de concours; il affirmait la nécessité et l'urgence d'une telle union, afin de promouvoir la paix économique et politique entre les continents.

Ces déclarations répétées, et le message de lundi dernier indiquent, il nous semble, comment il faut comprendre la pensée du Souverain Pontife sur les graves problèmes actuels; par exemple son dernier message de Noël. La solidarité entre les nations, c'est dans des formules comme cette fédération de l'Europe qu'elle peut le mieux s'exercer. C'est là, et dans de semblables fédérations régionales ou continentales que les grands Etats aideraient les petits; dans des groupements fondés sur la géographie et les intérêts communs.

Et c'est éventuellement dans une fédération mondiale, qui jouirait d'une autorité plus réelle que celle de l'O.N.U., à laquelle les Etats remettraient, dans l'intérêt commun, certaines de leurs prérogatives souveraines; c'est là que la sécurité collective pourrait être compatible avec un allègement sensible du fardeau des armements. C'est de ce côté-là qu'est la paix, beaucoup plus que dans les pactes militaires qui dressent les uns contre les autres des blocs d'Etats, et qui risquent de ruiner tous les peuples au nom d'une défense épuisante.

La solidarité humaine ne doit pas être un vain mot, nous ne pouvons pas demeurer impassibles devant les agressions et les persécutions. Et comme tous les systèmes se réclament des grands principes, que chacun prétend assurer le mieux la défense des droits de l'homme et la sauvegarde de la paix, il est souvent difficile aux esprits bien disposés de s'y reconnaître. Mais les catholiques ont un signe précieux. A ceux qui prétendent prêcher la croisade pour la défense de la civilisation chrétienne, demandons s'ils ont reçu du Saint-Siège des attestations comme celles que le Pape a multipliées à l'adresse du mouvement pour la fédération de l'Europe.

Paul SAURIOL

LETTRÉ D'OTTAWA MM. Héon et Chapdelaine assistent au caucus conservateur

La reconstitution de l'aile québécoise du parti et la situation scolaire ontarienne

(Par Pierre VIGEANT)

Ottawa, 3. — M. Georges Héon, député d'Argenteuil, et M. Renaud Chapdelaine, le nouveau député de Nicolet-Yamaska, ont assisté, hier midi, au caucus du parti progressiste-conservateur. Cette nouvelle a défrayé toutes les conversations, hier, dans les cercles parlementaires, au moins dans les cercles de langue française.

Au début de l'après-midi, M. Héon a remis aux journalistes le bref communiqué suivant: "Pour des raisons que je crois solides et qui deviendront plus apparentes d'ici quelque temps, j'ai accompagné mon ami Chapdelaine au caucus progressiste-conservateur, ce matin. Ce geste, qui prêterait sans doute à diverses interprétations, parle par lui-même et m'apparaît comme logique en face de la situation politique actuelle."

Comme on le voit, M. Héon ne s'est pas compromis dans sa laconique déclaration. Il a laissé aux observateurs toute la latitude voulue pour interpréter son geste en se réservant à lui-même la liberté de donner sa propre interprétation lorsque la chose lui conviendra.

Les conservateurs jubilent. Ils saluent le retour de M. Héon, qui a déjà siégé dans leurs rangs de 1938 à 1940. Ils proclament que l'adhésion de M. Héon leur vaut un siège de plus tout comme la victoire de M. Chapdelaine dans Nicolet-Yamaska et que leurs effectifs se trouvent ainsi accrus de 67 à 69. Ils félicitent ce soi-même, au Parlement, leur triple victoire à Carleton, Digby-Annapolis-Kings et de Nicolet-Yamaska. Et ils s'encouragent en parlant de la reconquête du Québec à la prochaine élection générale. Les libéraux envisagent la reconstitution de l'aile québécoise du parti conservateur. Et ils prévoient que le parti conservateur pourrait leur faire une dure lutte, avec l'appui de la machine électorale de l'Union nationale. Ils soutiennent que la décision de MM. Héon et Chapdelaine est la résultante de l'entrevue que M. Drew aurait eu avec M. Duplessis, au Ritz, à Montréal, samedi dernier. Ils assurent que M. Héon lui-même, M. Ivan Sabourin, M. Mark Drouin et M. Gérald Martineau, de Québec, auraient participé à cet entretien.

Nous allons y aller de notre propre interprétation. Il nous paraît que la reconstitution de l'aile québécoise du parti conservateur est en voie d'exécution, mais qu'elle n'est pas encore accomplie. La présence de M. Héon au caucus conservateur ne serait encore qu'un rapprochement plutôt qu'un ralliement. L'adhésion de MM. Héon et Chapdelaine au parti progressiste-conservateur aurait encore quelque chose de conditionnel et d'expérimental.

LETTRÉ DE QUÉBEC

La Commission métropolitaine doit s'en tenir à son rôle administratif

Elle a échoué hier dans une tentative d'empiétement — Un système de "Burroughs" à Montréal — La Commission métropolitaine a fait de bonnes choses

(Par Pierre LAPORTE)

Québec, 3. — La Commission métropolitaine de Montréal a échoué hier dans ses tentatives de dicter à la ville de Montréal la conduite qu'elle devait suivre. La Commission métropolitaine s'est présentée à la Législature avec un bill qui avait pour but apparent "d'autoriser" la ville de Montréal à créer une commission d'enquête sur le problème de la circulation dans la ville et peut-être dans la banlieue de Montréal. Le bill "autorisait" la Commission métropolitaine à inviter les villes environnantes à participer à l'enquête et à en défrayer une partie du coût.

C'était en somme la Commission métropolitaine qui tentait de légiférer pour la ville de Montréal. L'histoire de ce bill montre d'ailleurs un peu quelle idée a présidé à sa préparation. Le texte qui a été étudié hier au comité des bills privés, c'est une deuxième rédaction. Dans la première, la Commission métropolitaine demandait pour elle le droit de créer une commission d'étude, d'inviter les intéressés à y participer et de répartir la dépense entre tous les enquêteurs. C'était un empiétement grave sur les prérogatives de Montréal. Il va sans dire que le conseil municipal de Montréal, le maire en tête, s'est insurgé contre un tel projet. "On allait, a dit sommairement M. Houde, régler le problème de la circulation, ou étudier un projet de solution, sans que l'initiative vienne de Montréal. C'est la créature de la ville de Montréal, la Commission métropolitaine, qui allait dicter des ordres à son créateur, peut-être même le supplanter complètement." Non.

Le Danemark accepte de se joindre aux entretiens sur le pacte de l'Atlantique

Une décision du comité parlementaire danois des affaires étrangères — Elle sera probablement ratifiée par tous les partis, sauf le communiste — Washington acquiert ainsi deux alliés, avec la Norvège, chez les trois Etats scandinaves

L'OUEST DOMINERA LE SKAGERRAK DE CETTE FAÇON

Copenhague, 3 (A.P.) — Il se peut que le Danemark accepte formellement aujourd'hui l'invitation de se joindre aux entretiens de Washington sur un projet de pacte de l'Atlantique-nord. D'après des informations obtenues de source diplomatique, le comité parlementaire danois des affaires étrangères a accepté hier en principe cette invitation, au cours d'une séance de deux heures tenue à huis clos. La décision finale reste toutefois entre les mains du comité politique formé des représentants de tous les partis à la Chambre danoise, à l'exclusion des communistes. Les divers partis doivent tenir des caucus séparés sur cette question avant que le comité politique ne se rassemble; mais on assure que pas moins de 125 des 150 membres du parlement de Copenhague sont favorables à l'acceptation de l'invitation américaine. On prévoit même que le ministre des affaires étrangères, Gustav Rasmussen, hâtera son prochain départ pour les Etats-Unis afin de pouvoir participer aux discussions avant que le pacte ne soit signé.

A Washington, les Danois retrouveront une autre puissance scandinave également intéressée, la Norvège. En Norvège aussi, tous les partis, sauf le parti communiste, appuient le ministre des Affaires étrangères Halvard Lange dans ses négociations avec les premiers participants au projet de pacte, c'est-à-dire les Etats signataires de l'alliance de Bruxelles, ainsi que le Canada et les Etats-Unis. Il se trouve que la Norvège et le Danemark bordent et surveillent chacun l'important détroit du Skagerrak, qui réunit la Baltique à la Mer du Nord et à l'Atlantique. Ces deux Etats étaient autrefois neutres par tradition, mais ils n'en ont pas moins été occupés par l'Allemagne nazie durant la dernière guerre. Des trois Etats scandinaves, il ne restait plus ainsi que la Suède à maintenir sa position de neutralité absolue; mais plusieurs importants personnalités politiques suédois permettraient prudemment que cette attitude ne pourra être conservée encore longtemps. Dans son désir de conciliation, en même temps que de protection, Stockholm avait même offert, cette année, une alliance à ses deux voisins, à condition que le futur bloc reste à l'écart de la politique des grandes puissances; mais cette offre a été rejetée.

Pour leur part, les Norvégiens ont accepté une invitation américaine de participation aux entretiens de Washington, en même temps qu'ils rejetaient une proposition combinatoire de la Russie leur offrant un pacte particulier de non-agression. Le Danemark, lui, avait d'abord paru hésiter entre les deux partis, il avait même recommandé un troisième projet, celui d'une alliance scandinave assez forte pour négocier des achats d'armements à bon compte aux Etats-Unis. Mais Washington a fait savoir depuis que ses réserves d'armes ne sont pas assez fortes pour qu'il puisse en fournir aux nations qui n'acceptent pas de prendre des engagements militaires avec lui.

La campagne rouge s'étend à l'Amérique

New-York, 3 (A.P.) — Les chefs du communisme américain viennent à leur tour de promettre, après leurs collègues de la plupart des Etats d'Europe occidentale, de s'opposer à toute guerre que chercherait à déclencher les intérêts financiers de Wall-Street. Cette déclaration était signée par le président du parti moscovite aux Etats-Unis, William Z. Foster, et le secrétaire général de l'organisation, Eugene Dennis, qui doivent précisément répondre en ce moment à des accusations de complot en vue de renverser le gouvernement de Washington par la violence. Leur déclaration désigne le Plan Marshall et le pacte de l'Atlantique comme deux des principaux points d'un projet de domination mondiale qu'ils attribuent à ce qu'ils appellent "l'impérialisme américain".

Vienne, 3 (A.P.) — Le journal communiste viennois "Volkstimme" assure aujourd'hui que le peuple autrichien appuiera l'Union soviétique en cas de guerre avec les Etats-Unis. Dans un article non signé, il affirme que les Américains consacrent la moitié de leur budget à armer les Etats alliés et qu'ils ont obtenu des bases militaires en France, en Espagne, en Islande et au Groenland.

Refus d'inclure Berlin dans le futur Etat allemand de l'Ouest

A la suite d'une objection française — Protestation du maire Reuter contre ce geste — Vrai motif possible de la France — Le projet de constitution

Frankfurt, 3. (A.P.) — Les trois gouvernements militaires de l'Ouest en Allemagne occupée se sont prononcés contre l'inclusion de Berlin dans le futur Etat autonome d'Allemagne occidentale, à la suite de l'objection présentée par la France qu'un tel geste constituerait une reconnaissance officielle de la disparition pratique du conseil interallié de contrôle de la capitale allemande. Ces gouvernements avaient à ratifier la constitution préparée par une assemblée allemande à Bonn et spécifiant cette inclusion. Leur décision a immédiatement provoqué les repro-

ches du maire pro-occidental de Berlin, Ernst Reuter, qui a trouvé cet acte "ou fort peu poli ou peu sage". Reuter a rappelé qu'en l'élevant premier magistrat en décembre dernier, les résidents des trois secteurs occidentaux de garnison à Berlin ont voulu marquer leur opposition au communisme et leur attachement à la cause de l'Ouest. Il dit douter que les objections de la France soient basées sur les seules raisons alléguées dans le communiqué publié par les trois gouvernements après leur réunion.

Quelques observateurs américains estiment que le but secret des Français était d'empêcher que Berlin joue un rôle important dans le futur Etat allemand autonome de l'Ouest et contribue ainsi au réveil du nationalisme germanique. Par ailleurs, les trois gouvernements — les généraux Lucius Clay, Pierre Koenig et sir Brian Robertson — ont retourné à l'Assemblée de Bonn son projet de constitution en lui suggérant dix amendements secondaires, dont le plus important consiste à réduire les pouvoirs financiers du gouvernement central de ce futur Etat.

Les trucs de M. Hsley dévoilés

Quelles étaient les préoccupations de notre ministre des Finances du temps de guerre? Comment concevait-il l'impôt sur le revenu? Voilà autant de questions auxquelles M. François-Albert Angers répond aujourd'hui dans un troisième article en page financière.

L'ACTUALITE

LA LÔA

puédiquement dans de petites lois qui n'ont l'air de rien. Ca complique la comptabilité? Mais sans cela à quoi serviraient les comptables? Ca supprime pratiquement le contrôle du Parlement? Et puis, après? Vous croyez encore à ça, vous, le contrôle du Parlement?

Petites lois elliptiques, chargées de références et de renvois... Pensez-vous qu'un vrai juriste n'éprouve pas une joie de technicien quand il lit, par exemple, dans les statuts de 1943:

CHAPITRE 10
Loi concernant la réouverture des usines de la région de Chicoutimi

1.—L'article 5 de la loi 5 Georges VI, chapitre 6, modifié par l'article 5 de la loi 2 Georges VI, chapitre 18, par l'article 2 de la loi 103 Georges VI, chapitre 27 et par l'article 1 de la loi Georges VI, chapitre 29 est de nouveau modifié en remplaçant, dans la dernière ligne, le nombre "1943" par le nombre "1947".

2.—La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.
Sans doute, le non-initié se y retrouvera pas du premier coup. L'avocat doit se promener avec

une bibliothèque dans sa poche, qu'il s'agisse de législation provinciale ou fédérale. On ne s'écartera pas d'une de ces sacro-saintes petites lois ne s'est pas glissée dans un coin pour ébranler tout l'édifice.

Mais l'objection n'est pas sévère. Il est bon que l'appareil juridique s'entoure de mystère. Ca favorise le respect. On n'est jamais très sûr de n'avoir pas enfreint quelque prescription — et l'ignorance n'est pas une excuse... Ça rend plus circonspect. Voyez-vous ça, des lois qui voudraient toutes dire quelque chose, et non seulement le voudraient, mais le diraient? A quoi, alors, serviraient le Parlement, s'il n'est plus permis d'embrouiller les lois?

Aimons la loi! Aimons les petites lois. Connaissons-les. Répandons-les autour de nous. Elles aussi sont la loi, comme dirait Séraphin.

N'y comprenons rien, ça n'a pas d'importance, mais chrétiens-les de tout notre cœur. C'est pour participer à cette oeuvre pie que le Devoir publiera chaque jour, d'ici quelque temps, l'une de ces modestes lois par lesquelles le gouvernement de Québec accomplit un peu plus chaque jour notre destin national.
CANDIDE

BLOCS-NOTES

(par O. H.)

Centenaire illustre

1949 ramène un centenaire illustre, un troisième centenaire: celui de la mort de nos martyrs: saint Jean de Brébeuf, saint Gabriel Lalemant, saint Antoine Daniel, saint Charles Garnier, saint Noël Chabanel, massacrés en 1649. "Ce témoignage de première valeur à gloire de la force chrétienne, et la Revue d'Histoire de l'Amérique française, s'inscrit par ces pages les plus solennelles de notre histoire."

Chaque texte des Relations est précédé d'une notice biographique élaborée qui présente, excellent résumé de leur vie, l'un des cinq Martyrs morts en terre canadienne.

Ces brochures sont d'un format commode. La modernisation de l'orthographe et de la ponctuation aide à l'intelligence des textes. Une carte géographique, publiée dans le Document No. 15, aide pareillement à situer les différents endroits où sont tombés les Martyrs. Le Document historique No. 14 précise: Nous n'avons de reliques que de trois des Martyrs: Brébeuf, Gabriel Lalemant et Charles Garnier. On sait que le chasseur qui garde les reliques de saint Jean de Brébeuf sera processionnellement portée à travers les pays.

Pour familiariser le public avec les détails de la vie et de la mort des Martyrs, on a organisé, au Collège du Sacré-Coeur de Sudbury, un concours fort intéressant, sur lequel nous reviendrons probablement dès demain, et qui pourrait être imité en beaucoup d'autres endroits. Notons tout de suite qu'on

peut se procurer, au Secrétariat de la Société Historique du Nouveau-Québec, au Collège du Sacré-Coeur, à Sudbury, Ontario, les Documents: No. 14, "Nos gloires", saint Jean de Brébeuf et saint Gabriel Lalemant; No. 15, "Nos gloires canadiennes", saint Antoine Daniel, saint Charles Garnier, saint Noël Chabanel, au prix de 25 sous l'exemplaire et de 20, le cent.

Excellent instrument de propagande

Un programme éloquent

Nous avons signalé de temps à autre, mais pas aussi souvent que nous l'aurions souhaité, le mouvement français qui se développe en Colombie. La Surintendance d'Edmonton nous apportait, dans son numéro du 2 février, un programme qui, sans phrases, illustre bien les méthodes de travail que l'on utilise à Vancouver.

Le centre de cette activité est la salle du Saint-Sacrement, 3050, rue Heather, au cœur de la paroisse dirigée par les Pères du Saint-Sacrement.
Tous les mardis soir, d'abord, il y a cours de français pour les adultes, et cela, naturellement, dans la région, a une importance, (suite en deuxième page)

Nouvelle manifestation de la francophobie de M. Diefenbaker

Le député progressiste-conservateur de Lake Centre pose une série de questions au gouvernement au sujet des réfugiés politiques français

Ottawa, 2 (D.N.C.) — M. John G. Diefenbaker, député conservateur de Lake Centre et l'un des adversaires de M. Drew à la convention conservatrice de l'automne dernier, n'a pu résister à la tentation de participer à la campagne de M. Alistair Stewart et des socialistes contre les réfugiés français. Il a posé au gouvernement toute une série de questions embarrassantes touchant l'entrée au pays du Dr Michel Seigneur auxquelles le ministre de l'Immigration, M. J. MacKinnon, a répondu hier.

C'est une nouvelle manifestation de la francophobie de M. Diefenbaker qui ne risque jamais une attaque directe contre nous, mais qui ne rate jamais une occasion d'intervenir et d'interpeller le gouvernement lorsqu'il y a moyen d'ennuyer les Canadiens français.

Voici le texte des questions de M. Diefenbaker :

1. Par quel mode ou modes de transport le Dr Michel Seigneur, sa femme et ses enfants sont-ils entrés au Canada et à quelles dates chacun d'eux est-il arrivé?
2. Si le moyen de transport était un navire, quel est son nom et le nom de la compagnie à laquelle il appartient?
3. Les autorités canadiennes de l'immigration ont-elles examiné leurs papiers d'identité et ont-elles soumis ces personnes à un examen avant leur embarquement ou leur départ d'Europe?
4. A quel port ou ports du Canada ces gens ont-ils été admis au Canada?
5. Étaient-ils porteurs de cartes de débarquement? Dans l'affirmative, qui avait signé ces cartes?
6. S'ils sont arrivés, ou si quelques-uns d'entre eux sont arrivés par voie des États-Unis, quels fonctionnaires de l'immigration canadienne les ont admis?
7. Quand des fonctionnaires de l'immigration ont-ils été mis au courant de la présence de Seigneur, de sa femme et de sa famille au Canada?
8. Des documents ont-ils été remis pour légaliser l'entrée de ces personnes au Canada?
9. Dans l'affirmative, quelle

est la nature de ces documents? 10.—Un arrêté ministériel a-t-il été passé? Dans l'affirmative, combien y a-t-il d'arrêts ministériels et quelles en sont les dates?

Et voici maintenant le texte des réponses de M. MacKinnon :

- 1.—Le Dr Michel-Lucien Seigneur est entré au Canada via New-York, par le chemin de fer Delaware & Hudson, le 1er décembre 1946. Mme Seigneur et ses enfants sont arrivés au Canada par l'aviation Colonial Air Lines, le 1er juin 1947.
2. Répondu par le no 1.
3. Il n'y avait aucun fonctionnaire de l'immigration en France à ce moment. Sous le nom de Vincent Desarets, le Dr Seigneur demanda à l'ambassadeur du Canada, à Paris, un visa de "non-immigrant", à titre d'étudiant afin d'étudier au collège Stanislas, à Montréal. Ce visa lui fut accordé.
4. Le Dr Seigneur est entré au Canada via Lacolle, Qué. Mme Seigneur et ses enfants entrèrent au Canada par Montréal, à l'aéroport de Dorval.
5. Les voyageurs "non-immigrants" ne sont pas requis d'être en possession d'une carte de débarquement d'après les règlements de l'immigration.
6. Comme il n'est pas tenu de dossier individuel des voyageurs non immigrants qui entrent au Canada par les États-Unis, il n'y a aucun dossier retraçant l'entrée du Dr Seigneur et de sa famille.
- 7.—Le 26 février 1948, le Dr Seigneur fit une demande d'admission pour lui-même et sa famille.
- 8.—Par un arrêté ministériel CP2929, en date du 29 juin 1948, les prescriptions des arrêtés ministériels CP4849 et CP4851 furent suspendues en ce qui concerne le Dr Seigneur et sa famille.
- 9.—Répondu par le no 8.
- 10.—Répondu par le no 8.

4. Le Dr Seigneur est entré au Canada via Lacolle, Qué. Mme Seigneur et ses enfants entrèrent au Canada par Montréal, à l'aéroport de Dorval.

5. Les voyageurs "non-immigrants" ne sont pas requis d'être en possession d'une carte de débarquement d'après les règlements de l'immigration.

6. Comme il n'est pas tenu de dossier individuel des voyageurs non immigrants qui entrent au Canada par les États-Unis, il n'y a aucun dossier retraçant l'entrée du Dr Seigneur et de sa famille.

7.—Le 26 février 1948, le Dr Seigneur fit une demande d'admission pour lui-même et sa famille.

8.—Par un arrêté ministériel CP2929, en date du 29 juin 1948, les prescriptions des arrêtés ministériels CP4849 et CP4851 furent suspendues en ce qui concerne le Dr Seigneur et sa famille.

9.—Répondu par le no 8.

10.—Répondu par le no 8.

Feu Mme J.-A. Goyer

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Goyer, épouse M. M. J.-Alfred Goyer, le pharmacien bien connu.

Mme Goyer, née Amanda Leclair, est décédée hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 69 ans. Elle laisse, outre son mari, ses filles Mmes Marie-Paule et Suzanne Goyer, Mère Agnès Goyer (bénédictine), ses fils, le Dr Marcel Goyer, de Drummondville, M. Réal Goyer, pharmacien et Gérard, son frère M. Philippe Leclair, ses belles-sœurs, Mme P. Leclair, Jos. Leclair, Édouard Leclair et Grégoire Leclair, son beau-frère, M. Jos. Goyer, employé aux postes, ses brues, Mmes Marcel et Réal Goyer.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 10 h. en l'église St-Vincent-Ferrier. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les salons funéraires Savaria au coin des rues Jarry et Drolet.

Nous prions M. Goyer et les siens d'agréer dans leur grand deuil nos respectueuses condoléances.

Beauvilliers — A Outremont, le 3 mars 1949, à l'âge de 84 ans, est décédé Joseph Beauvilliers, maire de la ville d'Outremont depuis 39 ans et époux de Joséphine Lacroix. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funéraire partira de sa résidence, No 457 Chemin Côte Ste-Catherine, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Goyer — A Montréal, le 2 mars 1949, à l'âge de 69 ans et 6 mois, est décédée Amanda Leclair, épouse de J.-Alfred Goyer, pharmacien. Les funérailles auront lieu samedi le 5 mars 1949. Le convoi funéraire partira du Salon mortuaire Savaria, No 8078, rue Drolet, angle Jarry, à 9 h. 55, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Lamarre — A Laprairie, le 2 mars 1949, à l'âge de 67 ans, est décédé Émile Lamarre, bourgeois, fils de feu Joseph Lamarre et de feu Elisa Lefebvre, et frère de J.-Eugène Lamarre, inspecteur régional des écoles. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 17 rue St-Jovite, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez reçu le Christ Dormant, plus d'esclavage ni d'homme libre, plus d'homme ni de femme, vous n'êtes tous qu'un dans le Christ Jésus. (Gal. 3, 27-28)

Le vrai sens du baptême est de nous faire parvenir à Notre-Seigneur. Tout baptisé revêt le Christ. Sa robe blanche n'est que l'indice de sa vie surnaturelle qui est la vie de Notre-Seigneur en lui.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

ACHÉTEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168, est. Ste-Catherine le jeudi

Livraison partout directement de notre serre.

C.H.L.P. 12 h. 25

PL. 1786-1787 12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

Le bill de la Commission métropolitaine subit une rebuffade à Québec

On donnera à Montréal les pouvoirs que demandait la Commission — Un autre projet de loi en cours de distribution au Parlement — Opposition de MM. Houde et Duplessis à la mesure 159 — Amputation majeure — Critiques et défense de la Commission

(par Louis Robillard)

Québec, 3 — Le bill de la Commission métropolitaine de Montréal a rencontré un échec hier matin au comité des bills privés de l'Assemblée législative. Cet échec était prévu, et nous l'avons prédit nous-même. La mesure a subi une amputation majeure; les 18 clauses du projet de loi sont réduites à 3 et la permanence elle-même de l'organisme a été mise en doute par le premier ministre, M. Maurice Duplessis.

Par son projet de loi numéro 159, la Commission, formée des quinze principales municipalités de la région métropolitaine montréalaise, demandait d'autoriser le conseil de ville de Montréal à constituer une commission d'étude sur la circulation et le transport pour l'île de Montréal. Concordia était autorisée à dépenser à cette fin un montant ne dépassant pas \$200,000. Au surplus, la ville de Montréal aurait reçu la permission d'inviter la Commission métropolitaine à participer à cette recherche et à contribuer à la dépense.

En outre, l'organisme métropolitain, constitué en 1921, sollicitait de la législature la permission d'accroître de 8 à 14 le nombre des représentants de la ville de Montréal auprès de la Commission, de façon à élargir de la métropole une représentation adéquate, puisqu'elle fournit une quote-part de 80 pour cent dans les obligations de la même commission.

Par ailleurs, la Commission sollicitait la permission de créer un fonds de pension pour son personnel et d'adopter un règlement financier à l'égard des villes de Saint-Michel, de Montréal-nord et de Pointe aux Trembles, aidées par ladite Commission. La ratification d'une convention entre Pointe aux Trembles et la *Wartime Housing* pour la construction de logements se greffait à ces demandes, ainsi que l'autorisation par la Commission métropolitaine de s'incorporer l'*Office d'initiative économique et touristique* de Montréal, si la ville de Montréal, auquel cet office appartient, l'y autorisait.

Clauses biffées

De toutes ces demandes, deux seules ont reçu l'acceptation du comité des bills privés: celle concernant les emprunts de la Commission, et celle ayant trait au contrat de la *Wartime Housing* avec la Pointe aux Trembles.

De sorte que les pouvoirs de la Commission métropolitaine restent dans le statu quo, ainsi que le nombre de ses membres, qui sont présentement de seize. Le chiffre des délégués montréalais auprès de la Commission ne sera pas non plus augmenté; il sera encore fixé à 8, soit le maire, les six membres du comité exécutif et le vérificateur de la ville de Montréal.

Cette amputation majeure ne s'est évidemment pas effectuée sans quelque discussion de la part de la Commission métropolitaine représentée par M. Francis Fautoux et M. J.-O. Asselin, président de ladite Commission; les objections sont aussi venues du côté des opposants au bill: notamment le maire Camille Houde, le maire Carignan, de Lachine, le conseiller municipal, aussi député de Jeanne-Mance à la législature, M. Georges Guèvremont, de même que M. J.-M. Savignac, ancien président du Comité exécutif.

Le maire Houde prend une part importante au débat, ainsi que le premier ministre Duplessis, et M. J.-O. Asselin, M. Houde,

pour son compte, apporte une note gaie dans le climat de la discussion. A plusieurs reprises ses réparties suscitent l'hilarité générale.

Le maire de Lachine, M. Carignan, prononce un vif réquisitoire contre la Commission métropolitaine et principalement à l'encontre des quelques pouvoirs demandés par le bill 159.

M. Guèvremont estime que le bill 159 est inutile, puisque la ville de Montréal possède déjà tous les pouvoirs réclamés par la mesure concernant la circulation et le transport; de plus, il considère que la création — la Commission métropolitaine — ne doit pas absorber son créateur, il propose en conséquence que tous les articles concernant la ville de Montréal et la Commission soient radies.

Il s'agit d'une mesure, dit M. J.-M. Savignac, qui dépouille le conseil de ville de Montréal de ses prérogatives; ce conseil n'a par été consulté et il demande pour quels motifs.

M. Houde

Nous sommes en présence, dit M. Camille Houde, d'une tentative à peine déguisée de transporter les pouvoirs de Montréal à la Commission métropolitaine.

Au surplus, la ville de Montréal n'a pas été consultée à ce sujet. M. Houde explique que les membres du Comité exécutif, font *ipso facto* partie de la Commission, de même que le maire de Montréal et l'auditeur de la cité. Cette représentation n'est pas adéquate, puisqu'elle ne constitue qu'une proportion de 53 % alors que Concordia est appelée à contribuer dans une mesure de 80 %. Et le maire de Montréal possède moins de pouvoirs qu'un maire de petit village. M. Houde met le comité des bills en garde contre la mesure 159.

M. J.-O. Asselin, à la suite du procureur de la Commission, Me

Francis Fautoux, expose l'objet du projet de loi en discussion. Il s'agit tout simplement d'une permission donnée au conseil municipal montréalais de constituer une commission d'étude sur la circulation et le transport dans la région métropolitaine et d'autoriser la Commission métropolitaine à collaborer avec Montréal à ce sujet. Au surplus, la représentation de Montréal au sein de la Commission serait accrue de six membres, choisis par les conseils municipaux montréalais.

M. Asselin explique ensuite le travail accompli par la Commission métropolitaine depuis son institution en 1921 et particulièrement depuis 1940, en ce qui regarde l'amélioration financière des villes aidées et la diminution de la quote-part des municipalités aidantes.

Le président de la Commission souligne le fait que les commissaires métropolitains ne sont pas rémunérés; leur participation est donc purement désintéressée.

La Commission peut encore remplir un rôle utile, dit-il, si on lui permet de terminer son travail.

M. Duplessis

M. Maurice Duplessis rappelle que la Commission métropolitaine a été constituée en 1921 et il estime que cet organisme était un moyen à peine déguisé de faire payer par la ville de Montréal des transactions "véreuses" faites par certains amis du gouvernement d'alors.

Cette commission a atteint son objectif dans une proportion de 80 pour cent, ajoute le premier ministre. Il s'agit de savoir maintenant si nous allons lui accorder des pouvoirs nouveaux et pour un domaine nouveau.

Chacun s'entend sur l'opportunité de poursuivre des études en vue de résoudre les problèmes de la circulation et du trans-

port à Montréal. Il se trouve cependant que la Commission métropolitaine vise à s'arroger des droits revenant à la ville de Montréal, et cela donne l'impression que le conseil municipal de la première ville du pays ne peut résoudre ces problèmes, ajoute le premier ministre. M. Duplessis comprend alors que les membres du conseil municipal aient protesté contre cette quasi-interdiction.

(Aux yeux de M. Duplessis, la Commission métropolitaine n'était qu'une sorte de système d'arrondissements, ne comportant que les inconvénients sans les avantages.)

Le premier ministre déclare que le comité des bills privés est prêt à incorporer dans un bill de Montréal une disposition à l'effet d'autoriser le conseil de ville à constituer un organisme d'étude sur la circulation et le transport, et à effectuer une dépense en conséquence. (Le bill de Montréal dont parlait le premier ministre sera probablement distribué aujourd'hui à l'Assemblée législative.)

Enfin, la majeure partie des clauses du bill 159 disparaissent.

Salle remplie à déborder

Tout cela se déroulait dans la petite salle du comité des bills privés. La nombreuse délégation venue de Montréal remplissait l'espace restreint réservé au public.

Il était manifeste, dès le début de la séance, que le siège du comité était fait; l'opinion gouvernementale à l'encontre de la mesure 159 était visible. L'un des plus actifs adversaires du projet de loi était le maire Hou-

Livraison immédiate

POMMES

MacINTOSH

de FRELIGHSBURG

cueillies à la main, enveloppées individuellement, dans des boîtes cartonnées de 1/2 minot. TOUTES DES MacINTOSH EXTRA-FANCY. Livraison IMMEDIATE. Donnez votre commande \$2.89 dès aujourd'hui. Le 1/2 minot.

PHARMACIE MONTREAL

CHAS DUQUETTE Pharmacien Propriétaire LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE

Signalez JOUR et NUIT: MA. 7251

Nouveau surintendant de l'Instruction publique

Frederickton, N.B., 3. — On annonce la nomination comme surintendant de l'Instruction publique de M. F. Eldon MacDiarmid, professeur à l'école normale de Truro. M. MacDiarmid succède au Dr Fletcher Leacock, récemment décédé.

Le nouveau surintendant a une trentaine d'années d'expérience dans l'enseignement dans la province.

Des policières à Hong-Kong

Hong-Kong, 3. (A.P.) — Hong-Kong aura bientôt ses premières femmes policières. Le gouvernement de la colonie britannique a annoncé aujourd'hui que les recrues féminines pour la police seront acceptées le mois prochain.

La Société Jeune-Amérique

Le public est cordialement invité à la soirée récréative hebdomadaire organisée par la Société Jeune-Amérique aux salons roses du Café Flamingo, situé à 1204, rue Drummond, vendredi le 4 mars. Il y aura attractions et divertissements.

Bernard Vinet

Administrateur d'immobilier

Administration générale de propriétés

Gestion de portefeuilles

1353 Parc LaFontaine

AM. 1420 Montréal

BLOCS-NOTES

(suite de la première page)

considérable. "Nos cours de français pour adultes, dit une correspondante de Vancouver à la *Survivance*, sont accueillis avec une popularité grandissante. Mme Paradis-Price (félicité publiquement Mme Burnard qui en a assumé la responsabilité, sans accepter de rémunération pécuniaire. Elle remercie également M. et Mme Oscar Loisel, ainsi que leur fille Edna, pour leur dévouement désintéressé dans l'organisation extérieure et matérielle de ces cours du soir."

Tout une série de réunions sont organisées pour faciliter le contact entre les Canadiens français de la ville et donner à l'action canadienne-française un élan de plus en plus vif. Nous transcrivons les notes, publiées en tableau, par la *Survivance*:

le 12 février, partie de cartes; le 16, thé des dames auxiliaires; le 18, assemblée générale de la Caisse populaire; le 26, partie de cartes (familles M.N. O.P.); le 1er mars, réunion du Mardi Gras; le 12, partie de cartes; le 26, partie de cartes (familles Q. à Z.); le 9 et le 30 avril, parties de cartes du Cercle canadien-français; les 9, 10 et 11 mai, bazar; le 21 mai, partie de cartes; le 18 juin, distribution des prix aux élèves de la classe de français; le 25, soirée dramatique.

La messe de la Saint-Jean-Baptiste sera célébrée le 26 juin.

Il est évident que, d'ici la Saint-Jean-Baptiste, ce programme prendra une extension nouvelle; mais nous en avons déjà assez dit pour faire deviner le soin et la méthode avec lesquels on travaille sur la Côte du Pacifique.

Pourquoi?

L'un de nos confrères de langue anglaise faisant de lord Alexander un éloge très mérité, nous fait récemment sa connaissance des langues étrangères et sa très grande valeur militaire.

Tout cela est fort bien, mais le rappel de ce fait marquant d'un trait plus accentué encore la vieille question que se posent, depuis la nomination à Rideau Hall du grand soldat, tant de gens de chez nous: Pourquoi l'Angleterre a-t-elle consenti à se priver, pendant des années, d'un spécialiste qui pouvait dans son domaine propre lui rendre encore tant de services?

Et chose aussi importante pourquoi M. King, de qui cette nomination dépendait en définitive, a-t-il accepté ou provoqué la nomination de lord Alexander?

O. H.

Faites ça... et vous vivrez!

Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez reçu le Christ Dormant, plus d'esclavage ni d'homme libre, plus d'homme ni de femme, vous n'êtes tous qu'un dans le Christ Jésus.

(Gal. 3, 27-28)

Le vrai sens du baptême est de nous faire parvenir à Notre-Seigneur. Tout baptisé revêt le Christ. Sa robe blanche n'est que l'indice de sa vie surnaturelle qui est la vie de Notre-Seigneur en lui.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

L'avenir forestier de la région de Rimouski

Rimouski, 3 (D.N.C.) — M. M. R. Kane, vice-président général de la Cie Price Brothers, a jeté une nouvelle lumière sur un problème d'intérêt vital pour la région de Rimouski, lors du dernier déjeuner-causerie des Chambres de commerce senior et junior de Rimouski, à l'hôtel St-Louis.

On s'alarme, présentement, d'une décision du gouvernement de la province qui projette de transporter au ministère de la colonisation une partie des concessions de la Cie Price, dans la région de Rimouski, partie connue sous le nom de canton Varin. Ce canton a une superficie de 37 milles carrés et s'il était colonisé, il diminuerait d'autant le domaine forestier qui alimente la scierie de Price à Rimouski. Des experts disent que la mise en culture du canton Varin serait une ruine pour la forêt et pour le territoire qui s'étend sur les deux versants du bassin de la rivière Rimouski.

C'est pour éviter ces désastres que la Cie Price (qui réaffirme son intention de se livrer à une saine exploitation de nos ressources forestières) demande au gouvernement de la province de ne pas livrer le canton Varin à la colonisation et de lui garantir des concessions forestières permanentes.

Ce diner était présidé par M. Léopold D'Anjou, vice-président de la Chambre de commerce, en l'absence de M. Albert Michaud, président. Le conférencier fut présenté par M. Gérard Amiot, président de la Chambre de commerce des jeunes et remercié par Me Paul-Emile Gagnon, ex-maire de Rimouski.

Le sanatorium de Mont-Joli

Rimouski, 3 (D.N.C.) — Le sanatorium St-Georges de Mont-Joli a ouvert les portes de son nouveau pavillon et depuis le début de décembre 1948, cinquante-six malades y sont installés et dès la terminaison des travaux, six cents malades y seront hospitalisés.

L'équipe médicale actuelle est formée du docteur J.-A. Couillard, médecin, directeur, Dr Herman Gauthier, médecin-chef, Dr Albert Kimpton, Dr Henri Reid, Dr P.-X. Beaulieu, le Dr Roger Lachance, du sanatorium de Roberval, est à Mont-Joli depuis juillet 1948.

L'administration est sous la direction de M. Georges-Henri de Champlain, administrateur financier, assisté de M. Paul-Emile Olivier, chef de bureau, et la régie interne est confiée aux Rév. Filles de la Sagesse, tandis que les RR. PP. Oblats assurent le service de l'aumônerie.

Le traitement sanatorial intensif a connu depuis deux ans des résultats remarquables dus à la streptomycine employée chez un très grand nombre de patients en effet durant 1948 on y a administré 21,409 grammes de streptomycine à 347 patients.

Une des activités les plus marquantes du sanatorium St-Georges est le dépistage intensif. Pendant la saison estivale un camion radiologique des plus modernes, avec un personnel expérimenté, sous la direction d'un médecin du sanatorium, offre à la population de trois comtés de notre région l'opportunité exceptionnelle de faire radiographier leurs poumons gratuitement. Ce dépistage

intensif permet de diagnostiquer de multiples lésions pulmonaires et nous avons ainsi radiographié pendant l'année 1948 33,542 personnes.

D'autre part les cliniques ambulantes de tuberculose pulmonaire, dont le coût est défrayé par le gouvernement provincial et qui sont faites par chacun des médecins du sanatorium, a permis l'examen de 4,903 personnes. On a installé dans chacune des unités sanitaires des stations de réinsufflations où les patients, porteurs de pneumothorax, peuvent ainsi subir leurs traitements gratuitement et l'on peut par ce fait diminuer d'autant leur séjour en sanatorium afin de faire de la place pour de nouveaux patients.

ESTIMATEUR pour IMPRIMERIE

Une importante compagnie, qui se spécialise en "letter press" et en offset, requiert les services d'un estimateur. Expérience requise dans au moins l'un des deux procédés. Bonnes conditions de travail; semaine de cinq jours. Position permanente, de premier ordre. Bonnes chances d'avancement. Toute réponse considérée confidentielle.

Ecrire à case 149, LE DEVOIR, Montréal

BANQUE DE MONTREAL

La Première Banque au Canada

MA BANQUE

BOM

Nous avons 49 SUCCURSALES à votre service dans le district de MONTREAL

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHERES DE LA VIE DEPUIS 1817

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame, à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press. Les associations de Presse et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les Informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction de dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste:

EDITION QUOTIDIENNE

Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$8.00

Montréal et banlieue 11.00

États-Unis et Empire britannique 10.00

Union postale 12.00

EDITION DU SAMEDI

Canada 3.00

États-Unis et Union postale 4.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELair *3361



LESAGE
SAINT-THÉRESE P.Q.

LE DEVOIR

MONTREAL, JEUDI 3 MARS 1949

Tirage certifié par
l'Audit Bureau of Circulations

LE BILL 60

A OTTAWA

LA GREVE DE L'AMIANTE

Forte délégation du cartel ouvrier cet après-midi au Conseil Législatif

Le bill 60 sera-t-il retiré? — Attitude de la Commission sacerdotale

Cet après-midi, à 2 heures, les membres du Conseil législatif recevront une imposante délégation du cartel ouvrier de la province de Québec.

Le cartel qui groupe tous les mouvements syndicaux étudie présentement la législation ouvrière et veut tout particulièrement le bill 60 adopté par la Législature soit bloqué par le Conseil législatif.

Hier après-midi, le cartel faisait parvenir au Conseil, un télégramme dont voici les principaux passages:

"Comme il s'agit d'une loi au travail, nous croyons, disait le télégramme, que le Conseil législatif devrait combattre le bill et demander que le Conseil supérieur du travail soit consulté au cours de l'année sur le cas des employés municipaux et scolaires et soit chargé de préparer un rapport sur la codification des lois du travail. Les diverses associations d'employés municipaux et scolaires avaient demandé un délai pour faire valoir leur point de vue, ce qui leur a été refusé sans raison (...). La conférence conjointe, et les associations d'employés municipaux et scolaires comptent sur votre appui pour protéger la paix sociale étant donné qu'une loi injuste crée des malaises sérieux non seulement chez les intéressés mais dans toute la population ouvrière de la province."

Le Conseil législatif a accepté de rencontrer cet après-midi à Québec une délégation du cartel ouvrier.

Que résultera-t-il de cette entrevue? Le bill 60 sera-t-il retiré par le Conseil? Cela s'est déjà

fait dans le passé sous un précédent gouvernement Duplessis. Ce matin nous apprenons que la Commission sacerdotale des études sociales étudie présentement le bill 60. Hier après-midi, le général Picard, président général de la C.T.C.C. recevait la visite de Mgr Leclaire, de Saint-Hyacinthe, président de la Commission, et de M. l'abbé Henri Pichette, aumônier de la C.T.C.C. M. Picard n'a pas voulu dire quelle attitude prendrait la Commission vis-à-vis du bill 60.

La délégation qui se rend à Québec aujourd'hui est la plus représentative que l'on ait jamais vue du mouvement ouvrier et elle comprend:

M. Gérard Picard, président général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada; René Constant, président provincial des Syndicats de fonctionnaires municipaux; Marcel Lafontaine, conseil juridique des Syndicats de fonctionnaires; MM. Emile Joyal, président provincial, et Jean-Paul Lapointe, secrétaire général de la Fraternité canadienne des policiers; le R. P. Pierre Trudel, O. P., aumônier général de la Fraternité des policiers; MM. G. Vanasse et Lucien Perrault, de la Fraternité des employés civiques (pompiers); MM. Marcel Franco, secrétaire de la Fédération provinciale du Travail (F.A.T.), et Claude Jodanis, président du Conseil des métiers et du travail de Montréal (F.A.T.); M. Léo Guindon, président de la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec; MM. Philippe Vananbourg, directeur régional (Québec) du Congrès ca-

nadien du Travail, et Léo Lebrun, de la Fraternité canadienne des employés manuels (C.C.T.); le R. P. Jacques Cousineau, S.J., aumônier du Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal, et professeur à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal; M. Guy Merrill Desautels, aviseur légal de la Fraternité des policiers, et J. Théo, L'Espérance, aviseur légal de la C.T.C.C.

LE BEURRE

On prévoit une légère baisse

Il sera plus facile d'avoir du beurre cette année que les années précédentes, dans la province de Québec

A ce que nous disait ce matin un informateur averti, les prix du beurre, dans la province de Québec, vont probablement baisser un peu et ce avant le temps où ils devraient normalement baisser — mais on ne verra rien de semblable à ce qui vient de se passer à Edmonton, où le prix du beurre de seconde qualité est tombé de cinq cents la livre.

Notre informateur fonde cette prévision sur deux raisons. Il y a d'abord, que le Québec reçoit actuellement du beurre des autres provinces du Canada, où il en exportait auparavant. De plus, on y vend de la margarine, les Maritimes, l'Ontario et les provinces de l'Ouest ont des surplus de beurre, qu'ils envoient dans la province de Québec. Ce qui amènera nécessairement une légère baisse chez nous.

Il y a encore que certains grossistes du Québec ont peur de la concurrence de la margarine, et qu'ils laissent aller leur beurre à des prix un peu moindres, par crainte qu'il leur reste sur les bras. Notre informateur croit cette crainte tout à fait "dérisonnable".

Actuellement, aucune pénurie de beurre n'apparaît à l'horizon. Les stocks, bien qu'inférieurs à ceux de l'an dernier, devraient durer tant bien que mal jusqu'au début de la période de production, fin mars. Mais, de façon générale, on peut dire qu'on a plus de beurre que les années précédentes.

Si la margarine...

Evidemment, si la margarine paraissait sur le marché du Québec, la situation serait changée du tout au tout. Ce serait presque un "désastre" pour les producteurs de beurre.

Notre informateur croit que la margarine ferait concurrence à toutes les qualités de beurre, à la première comme aux autres. Ailleurs, il se vend dans le Québec presque seulement du beurre de première qualité.

La situation ne semble pas la même en Ontario où, d'après la Canadian Press, M. C. E. Lacker, président de la Commission laitière provinciale, a déclaré que les ventes de margarine n'ont pas considérablement dépassé celles du beurre de seconde qualité.

Le producteur de beurre de seconde qualité est frappé, et il est frappé dur, dit M. Lacker. Quand il peut acheter de la margarine, le consommateur n'achète plus de beurre de seconde qualité. Il est impossible d'en vendre."

Un informateur du gouvernement fédéral a déclaré que la baisse de cinq cents la livre, dans le prix du beurre de seconde qualité, à Edmonton, semble indiquer que les prix du beurre, en général, vont diminuer partout au Canada. Le beurre de seconde qualité perdra d'un peu de terrain, dit-il, parce qu'il est en concurrence directe avec la margarine.

Toutefois, selon cet informateur, le gouvernement fédéral serait prêt à mettre en vigueur le prix-plancher pour le beurre de première qualité, mais il n'y a rien de semblable pour le beurre de seconde qualité.

Le prix-plancher a été établi en mai dernier par un ordre en conseil. Il prévoit que le gouvernement achètera le beurre de première qualité quand il se vendra moins de 58 cents dans les régions centrales; 59 cents dans les Maritimes et 57 cents et demi à Vancouver.

Sauf à Edmonton, les prix étaient toutefois stables par tout le Canada, hier.

L'institution d'une loterie pour alléger les impôts

Une proposition du député de Sherbrooke, M. Maurice Gingues — Le débat se poursuit sur le discours du trône — M. Roch Pinard s'en prend au parti progressiste-conservateur

Ottawa, 3 (C.P.) — Le gouvernement a recu un "luyau" hier pour venir à résoudre ses problèmes — et ceux du peuple aussi — en ce qui concerne la taxation. Il n'a qu'à se lancer dans "l'industrie" des loteries.

Cette proposition a été faite au cours du débat sur le discours du trône par le député libéral de Sherbrooke, M. Maurice Gingues, qui a suggéré, au cours de son discours en français de réduire les taxes à néant et de retirer des revenus par le moyen des loteries qui seraient sous le contrôle des bureaux de poste.

Sans donner plus d'explication sur sa proposition, le député a dit que les bureaux de poste pourraient facilement vendre des billets de loterie, comme ils vendent des bons de poste. Si le gouvernement a besoin de plus d'argent, il n'aurait qu'à augmenter les taxes déjà existantes sur les boissons et autres objets de luxe. C'est aussi simple que cela.

Le débat sur le discours du trône s'est poursuivi hier et l'opposition a exprimé le crainte que notre pays ne perde sous peu ses marchés commerciaux outre-mer. M. C. E. Stephenson, progressiste-conservateur de Durham, et M. Percy Wright, C.C.F. de Melport, deux députés de circonscriptions rurales, ont demandé au gouvernement de combler le vide dans nos marchés extérieurs et ont recommandé que l'on prenne les mesures nécessaires pour conserver ceux qui nous sont encore ouverts.

Il semble bien que la C.C.F. adopte une nouvelle politique commerciale. Le député C.C.F., M. Wright, a demandé que le gouvernement en vienne à des ententes avec le Royaume-Uni et d'autres pays, pour faire le trafic de disposer des marchandises en surplus au Canada. C'est le deuxième député C.C.F. à faire cette proposition.

Les autres orateurs étaient MM. Lawrence Skey, progressiste-conservateur de Toronto-Trinity, et Roch Pinard, libéral de Chambly-Rouville.

Autre incident

A l'ouverture de la séance, le premier ministre Saint-Laurent a eu un autre échange de mots avec le chef de l'Opposition, M. George Drew, leader progressiste-conservateur, au su-

jet de la célèbre lettre de 10.000 mots de M. Drew, critiquant l'expédition de Hong-Kong.

Le ministre du commerce, M. Howe, a déclaré qu'il espérait être capable de faire une déclaration sous peu sur les entretiens qui ont eu lieu récemment entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et la Fédération canadienne d'agriculture, sur les grains alimentaires.

Le ministre des postes, M. Bertrand, a annoncé qu'un timbre spécial serait imprimé pour commémorer l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération et le deuxième centenaire d'Halifax.

Le ministre du transport, M. Chevrier, a déclaré que les statistiques publiées de la Commission royale d'enquête sur les transports ne pourraient avoir lieu avant la fin d'avril.

Les loteries

En soumettant sa proposition, M. Maurice Gingues a déclaré que la population était démolée par les impôts et qu'il était temps pour le gouvernement de trouver de nouvelles sources de revenus.

Selon lui, l'argent qu'on pourrait obtenir par le moyen des loteries et de la taxe sur les objets de luxe pourrait alléger les contributions de plusieurs millions de dollars qui versent des sommes considérables au trésor national, du moins avec le système actuel de taxation.

Il a tenu aussi à souligner qu'une population démolée est une bonne source de recrutement pour le communisme. Ceux qui sont bien établis financièrement ne se laissent pas prendre par le communisme.

M. Roch Pinard Le député de Chambly-Rouville a accusé le parti progressiste-conservateur de vouloir monter une province contre l'autre et de créer une situation instable entre les deux grandes races au pays. Mais la prochaine élection générale, a-t-il promis, indiquera bien que la population de la province de Québec a toujours confiance au parti libéral.

Il a lu des extraits des discours prononcés par M. Drew dans les provinces de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse où il a accusé le Québec d'isolationisme et où il aurait promis de combattre les catholiques romains s'ils tentaient de former un nouveau parti politique.

Rien n'a changé depuis la semaine dernière; les grévistes demeurent résolus

Partout le calme règne — Nouvel arrêt de travail à Saint-Remy de Tingwick — A Thetford, les employés de bureau ont quitté le travail

Thetford les Mines, 3 (Par Gérard Pelletier) — Quand le travail reprendra après quelques jours d'absence dans les centres de la grève, il est surpris de retrouver intacte la résolution des grévistes, intacte aussi leur discipline.

Rien n'a changé depuis la fin de la semaine dernière. Pas un des cinq mille grévistes de l'amiante ne s'est présenté au travail, pas la moindre défection ne s'est produite en dépit de toutes les rumeurs. Et pourtant, les usines ne sont entourées d'aucune ligne de piquet. Seule la solidarité et la conviction des ouvriers les retiennent dans la grève.

C'est à cause de cela, d'ailleurs, que l'envoi de la police à Asbestos n'a produit aucun résultat. L'unité des grévistes étant parfaite, on ne peut les diviser entre eux et l'action de la police ne trouve aucun emploi.

Les compagnies

Les compagnies, toutefois, restent actives. A Asbestos, la Johns-Manville aurait entrepris d'exercer des pressions individuelles sur ses employés en engageant une correspondance directe avec chacun, par-dessus la tête des Syndicats. Mais jusqu'à présent, les résultats sont nuls.

A Thetford, l'une des trois compagnies en cause se déclare prête, d'après les chefs syndicaux, à accorder aux ouvriers toutes les clauses qu'ils réclament pour la nouvelle convention collective. Elle ne serait retenue de le faire que par l'attitude des grandes corporations qui refusent. Jusqu'ici les négociations ne sont pas reprises.

A la mine "Bell"

Une dépêche publiée samedi dernier par le *Devoir* au sujet de la mine Bell pouvait faire croire que la grève avait fléchi. On parlait d'un premier retour au travail et de huit cents employés qui seraient rentrés à l'usine lundi matin. En fait, les employés de la Bell, dont le nombre se chiffre à environ trois cents, n'ont jamais déclaré la grève, ils avaient quitté l'usine, on s'en souvient, à la demande de la police locale et pour sauvegarder le bon ordre. Ils ne font pas partie de la Fédération de l'amiante canadienne, union dirigée par M. Paul-Emile Marquette. Ce syndicat a signé avec les employeurs un contrat en blanc dont les clauses seront définies par le règlement de la grève générale. Le reprise du travail à la mine Bell n'affecte donc en rien le sort de la grève puisque jamais ces trois cents ouvriers n'ont été inclus dans le chiffre général de cinq mille grévistes qu'on cite depuis le début.

Appui des policiers aux clubs juvéniles

L'exécutif général de la Fraternité canadienne des policiers a décidé, hier soir, lors d'une assemblée tenue sous la présidence du lieutenant Emile Joyal, d'accorder son entier appui à la campagne de souscription de Clubs juvéniles de la police.

On sait que le capitaine Ovide Pelletier, en charge de ces clubs, projette une campagne de souscription de \$125,000 en faveur de son organisation.

Comme mesure concrète, l'exécutif de la Fraternité a voté hier soir la somme d'argent nécessaire à l'organisation d'un banquet pour toutes les équipes de hockey des Clubs juvéniles de la police. La date de ce banquet sera annoncée plus tard.

La "Revue des Policiers" accordera également deux trophées aux deux équipes gagnantes des divisions mi-début et début de la ligue de hockey des Clubs juvéniles de la police. L'un de ces trophées se nommera le trophée Paul-Emile Durand et le second Nelson Paquin.

Deux ambitions d'Abdoulhach

Beyrouth, 3 (A.P.) — La Transjordanie vient d'ouvrir des pourparlers d'armistice avec Israël. Le retour des villes arabes de Lydda, Ramleh, Bethlém, Bersabée et Hébron, occupant de cette acquisition un prestige accru auprès des Arabes de Palestine et la possibilité de les annexer plus tard à son territoire.

Lettre de Québec

(suite de la première page)

reil projet. Il est toutefois évident que le demandeur de la loi devra venir du principal intéressé, la ville de Montréal.

La Métropole serait-elle bien avisée de s'annexer des villes comme Pointe-aux-Trembles, Ville Saint-Michel, Montréal-Est. C'est à voir.

Il faut que la Commission métropolitaine s'en tienne strictement aux buts pour lesquels elle a été créée, c'est-à-dire voir à l'administration de certaines villes déficitaires et à la bonne gestion financière de certaines autres. La ville de Montréal participe déjà très largement au succès de cette commission en lui versant chaque année des sommes rondelles, qui ont déjà atteint presque le demi-million, pour payer des dettes des villes en détresse.

Personne de sérieux ne niera que la Commission métropolitaine a fait de l'excellente besogne. Les refinancements qu'elle a prélevés ont été fructueux et elle a redonné espoir à des villes qui se croyaient perdues... et à des créanciers qui désespéraient.

La Commission métropolitaine a probablement un rôle permanent à jouer dans le grand-Montréal. Qu'elle s'en tienne toutefois à son rôle et qu'elle laisse à son principal bailleur de fonds, la ville de Montréal, les initiatives les plus importantes. Elle ne gagnerait rien à s'alléger la sympathie du conseil municipal et des citoyens de Montréal.

Pierre LAPORTE

M. Labbé était parti la veille pour Québec. Les grévistes ont alors expliqué qu'ils ne voulaient aucun mal au ministre mais qu'ils avaient résolu de lui demander une déclaration. Les ouvriers trouvent que l'attitude de M. Labbé au sujet de la grève n'a pas été claire jusqu'ici; ils auraient aimé l'entendre s'expliquer à ce sujet.

Un fort groupe aurait même eu l'intention de réclamer au ministre sa démission du cabinet. Toutefois, après avoir rencontré les chefs syndicaux, qui s'étaient portés à leur rencontre, les grévistes se sont dispersés.

Plus tôt dans la matinée, des groupes s'étaient rendus aux différentes usines pour inviter les employés de bureau à quitter le travail. Il semble toutefois que ces derniers aient tous réintégré leurs emplois ce matin.

A Saint-Remy de Tingwick

On apprend ce matin à Thetford que les ouvriers de Saint-Remy de Tingwick se sont remis en grève à 8 h. aujourd'hui. Au nombre d'une centaine, ils avaient déjà quitté le travail pour quelques jours au début du conflit, puis étaient retournés à l'usine. Mais ils semblent bien décidés maintenant à partager jusqu'au bout le sort commun et à ne rentrer désormais qu'avec tous leurs camarades des autres mines, après un règlement complet du différend. C'est en effet ce qu'ils ont expliqué par téléphone aux officiers de la Fédération de l'amiante en leur communiquant la nouvelle.

Les employés de bureau

Thetford-les-Mines, 3 (D.N.C.) — La situation devient de plus en plus tendue à mesure que la grève se continue mais jusqu'à présent tout s'est passé sans violence sinon dans l'ordre le plus parfait. Même hier, lorsque les grévistes, à la suite d'une courte assemblée, décidèrent de fermer les bureaux de l'Asbestos Corporation Ltd et de la Johnson Co., ils se rendirent en groupe à ces bureaux pour ordonner au personnel de quitter leur travail. Le chef de police de Thetford-les-Mines, M. Albert Lamonde, afin d'éviter tout trouble, ne permit pas aux ouvriers en grève de pénétrer sur les terrains de la compagnie et s'offrit comme porte-parole.

Se faisant l'interprète des grévistes auprès des autorités, il leur signifia la volonté des grévistes. Les compagnies promirent de fermer leurs bureaux et que personne ne travaillerait au cours de l'après-midi. Le chef Lamonde demanda aux grévistes de se retirer avant la sortie du personnel des bureaux.

Les bureaux de ces compagnies à Thetford-les-Mines, Black Lake et Vimy Ridge sont donc fermés depuis hier midi.

Décès à 84 ans du maire Joseph Beaubien d'Outremont

Il était membre du conseil de cette municipalité depuis 50 ans — Elu maire en 1910

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, décédé cette nuit à l'âge de 84 ans. M. Beaubien était malade depuis quelque temps, et son état s'est empiré ces jours derniers. Le conseil municipal de la cité d'Outremont devait lui faire une fête le 28 février dernier, à l'occasion de son cinquantième anniversaire au sein du conseil, mais cette fête a dû être remise à cause de l'état de santé de M. Beaubien. Il a succombé au cours de la nuit.

M. Beaubien était le fils de

M. Louis Beaubien et de Lauretta Stuart. Son père fut président de l'Assemblée législative à Québec et ministre de l'Agriculture dans le cabinet provincial. Sa mère était la fille de sir Andrew Stuart, ancien juge en chef.

Agé de 84 ans, M. Beaubien avait été élu conseiller municipal d'Outremont en 1889 et en 1910 il en était élu maire. Depuis ce temps, il a toujours été élu. Il a donc été premier magistrat de sa municipalité pendant 39 ans.

M. Beaubien était le fratri de feu le sénateur C.-A. Beaubien, décédé récemment, de L.-G. Beaubien, courtier.

La dépouille mortelle est exposée à sa mai-on privée au no 461 chemin Ste-Catherine. La date des funérailles sera annoncée plus tard.

A la famille en deuil, le *Devoir* offre ses sincères condoléances.

Windsor, 3 (DNC) — Sous les yeux terrifiés de son père et d'un frère, Roger Marcotte, 17 ans, a été littéralement tronçonné par un énorme fragment d'une roue d'erre qui se brisa alors que les trois hommes étaient à scier du bois de chauffage sur une scie circulaire.

L'accident est survenu à la demeure des parents de la victime, M. Georges Marcotte de la rue St-Georges, vers 2 heures et demie, hier après-midi.

Asbestosis

Le texte anglais de l'étude de M. Burton Le Doux sur *East Broughton* est maintenant sorti des presses.

Après avoir pourvu à une abondante distribution gratuite, nous offrons en vente quelques centaines d'exemplaires au même prix que la brochure française.

25 sous l'exemplaire \$2.50 la douzaine \$29.00 le cent

Placez vos commandes au *Devoir*, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

CADEAUX BIJOUX MONTRES DIAMANTS

J. Omer JOAILLIER

1658 est, MONT-ROYAL AMherst 2618

L'AFFAIRE DE HONG-KONG Nouvelle tentative de M. Drew pour déposer sa lettre

Le premier ministre Saint-Laurent reproche au chef de l'Opposition d'avoir manqué au secret — L'attitude du gouvernement est claire: il faut l'autorisation du gouvernement du Royaume-Uni

Ottawa, 3 (C.P.) — Les députés à la Chambre des Communes devront donc payer 5 cents — le prix d'un journal — pour prendre connaissance des accusations de M. Drew, au sujet de l'expédition de Hong-Kong. Deux nouvelles tentatives ont été faites pour déposer ce document, écrit en 1942, à la Chambre, mais elles ont toutes deux échoué.

Dans la seconde tentative, hier, M. Drew a indirectement été accusé par le premier ministre Saint-Laurent d'avoir dévoilé un secret sur des messages confidentiels reçus du Royaume-Uni, en rendant public sa lettre mardi.

Le leader progressiste-conservateur, qui ne lâche pas le gouvernement ni sa Commission royale d'enquête sur l'affaire de Hong-Kong, en 1942, a nié ces accusations et a déclaré qu'il s'en tient toujours à sa lettre de 10,000 mots, écrite au cours de cette année-là.

Objections du gouvernement

Pour la deuxième journée consécutive, la Chambre a déposé, mais pour la deuxième fois aussi le premier ministre Saint-Laurent a refusé le consentement du gouvernement pour qu'un document soit déposé par un député non ministériel.

Le premier ministre s'est de nouveau objecté en s'appuyant sur le fait que la lettre contenait des messages confidentiels du Royaume-Uni, au sujet de la possibilité d'une guerre dans le Pacifique, au temps de l'expédition de Hong-Kong, à l'automne de 1941.

M. Drew, qui cite ces messages pour appuyer ses avancés sur le fait que les troupes envoyées à Hong-Kong n'étaient qu'à demi entraînées et ne possédaient que peu de matériel, alors que le Canada avait été avisé qu'une guerre était imminente, a soutenu qu'il n'avait dévoilé aucun secret.

Le gouvernement, qui soutient

que les principaux messages sont encore du domaine confidentiel, dit que rien n'indiquait qu'une guerre était imminente. Le premier ministre a de nouveau réitéré hier le point de vue du gouvernement, à savoir que ces messages demeurent confidentiels, tant que le Royaume-Uni n'en autorisera pas la publication, et si "d'autres" veulent adopter un autre point de vue, ils en assumeront la responsabilité.

M. Drew a répliqué qu'il n'y avait aucune révélation de secrets. Les informations contenues dans sa lettre, — basées sur le travail qu'il a accompli comme conseiller de la Commission royale d'enquête — ont été obtenues par "les moyens réguliers". (M. Drew a donné le texte de sa lettre à la presse mardi, pour publication immédiate, qu'elle soit acceptée ou non par la Chambre des communes.)

Journal mis en cause

La seconde tentative de M. Drew pour déposer son document à la Chambre, hier, est survenue lorsque le premier ministre, sur une question de privilège, a souligné le rapport d'un journal sur la lettre de M. Drew qui accuse M. Saint-Laurent, ministre de la Justice, en 1942, d'être responsable de la "prostitution" de la Gendarmerie royale dans cette affaire.

Citant un éditorial de la *"Montreal Gazette"*, qui exigeait une "réponse complète et détaillée" à cette accusation, M. Saint-Laurent a déclaré que la question avait été pleinement discutée à la Chambre des communes le 28 juillet 1942, environ deux semaines après que la lettre de M. Drew eût été écrite.

Il n'a pas dit ce qui avait été dit alors, mais les rapports officiels disent que le premier ministre aurait affirmé dans le temps que les accusations portées contre la Gendarmerie royale étaient "tout à fait sans fondement".

A cette époque, M. Saint-Laurent a dit qu'il ne connaissait pas personnellement la procédure employée pour se servir de la Gendarmerie royale. Le conseiller de la Commission avait demandé à son ministère qu'on utilise cette force constabulaire pour obtenir des informations supplémentaires et le ministère de la Justice avait transmis cette requête à la Gendarmerie.

S'il avait été au courant de l'attitude prise, a-t-il dit, l'aurait considérée "comme tout à fait appropriée et dans l'ordre".

Nouveaux lieutenants chez les pompiers

Cinq pompiers de Montréal viennent d'être promus lieutenants grade deux: ce sont MM. Wilfrid Lussier, Arthur Brouillette, Donat Jolicoeur, Yvon Lorange et Edward W. Aspell. C'est le Comité exécutif qui a annoncé ces promotions, à la suite d'une recommandation de M. Raymond Paré, directeur du service des incendies.

LA REVOLUTION NATIONALE ENFIN, DES LOGEMENTS!

QUEBEC, 3. — Un an suffi au gouvernement Duplessis pour s'apercevoir que sa Commission d'enquête sur le logement ne pourra pas fonctionner si elle n'a pas d'employés à sa disposition.

Aussi l'Assemblée législative a-t-elle voté avec enthousiasme et célérité une loi vraiment révolutionnaire. Enfin! il y aura des logements dans les villes du Québec! Enfin, le gouvernement de Québec devance celui d'Ottawa.

A preuve, le texte intégral du Bill no 8:

Loi instituant la Loi instituant une enquête sur le problème du logement.

1. L'article 1 de la loi 12 George VI chapitre 8, est modifié en remplaçant les deuxième et troisième alinéas par les suivants: "Il peut être adjoint à cette commission un secrétaire et tous autres employés dont elle a besoin."
2. Les commissaires, le secrétaire et les employés sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, qui fixe leur rémunération."
3. L'article 4 de ladite loi est modifié en remplaçant, dans la quatrième ligne, les mots "et du secrétaire" par les mots "du secrétaire et des employés".
4. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Si Petrone vivait, il irait CHEZ JOY TAILLEURS 251 est, rue Ste-Catherine HA. 1171

DANS "LE BARBIER DE SEVILLE"



Lucienne Jourfier tient le rôle de Rosine et Louis Musy celui de Bartholo, dans "Le Barbier de Séville", qui obtient un vif succès au Cinéma de Paris.

Deux films tournés dans le Québec

L'été prochain — Pilgrim Pictures

NEW-YORK, 3 (C.P.) — La compagnie britannique Pilgrim Pictures, dirigée par Alan Jarvis, a annoncé hier qu'elle tournera deux films dans la province de Québec l'été prochain. Si ces deux films ont du succès, plusieurs autres seront tournés au Canada.

Le premier film sera tourné d'après un scénario canadien et plusieurs des techniciens et des acteurs seront pris au Canada; les autres viendront soit d'Angleterre, soit de Hollywood.

La Pilgrim Pictures n'a pas, pour l'instant, l'intention de s'installer à demeure; elle louera l'équipement requis et les studios d'autres compagnies qui opèrent déjà ici.

Jarvis n'a pas voulu dire de qui se composera l'équipe canadienne, de même qu'il a refusé de dévoiler la nature des deux premiers films que l'on tournera. Il s'est contenté de dire que le premier s'inspirera de Québec.

La Pilgrim Pictures est une compagnie formée depuis juin 1947 par Del Guidice, qui appartenait autrefois au groupe J. Arthur Rank.

DISQUES RECENTS

(Par Albin RIVARD)

La liste des disques Victor pour le mois de mars commence par les Préludes de Chopin. Cette désignation est d'ailleurs assez inexacte, puisque ce ne sont pas des pièces servant de préludes à d'autres, mais des oeuvres indépendantes. Ce nom leur vient, probablement de ce qu'il s'agit de miniatures, car ces pièces sont plutôt brèves, bien que quelques-unes soient plus longues que telle étude ou telle valse du même auteur.

Ces vingt-quatre préludes comportent toute la série des tons majeurs et mineurs, et ils ont été classés de telle sorte que les numéros impairs suivent le cycle des quintes tandis que les numéros pairs désignent les pièces de tons parallèles.

Comme dans d'autres groupes d'oeuvres du maître, on trouve là une extrême variété de sentiments; la plupart de ces préludes sont plutôt tristes, mais quelques-uns comme le 5 sont gaîs. On peut y distinguer plusieurs genres: des nocturnes (4 et 13), une valse rapide (12), une polonaise (21), une mazurka (7); le 16ème est un feu d'artifice qui pourrait tout aussi bien avoir été placé parmi les études; dans le 9ème le piano prend l'allure d'un orgue. Faut-il croire certains interprétations programmatiques, comme pour le prélude de la goutte de pluie, ou celui qui évoquerait le souvenir d'une méditation sur la mort après que les cloches de Stuttgart eurent sonné les douze coups de minuit?

Ces croquis sonores datent du séjour à Bojorque, en 1838, une période particulièrement pénible dans la vie de Chopin dont la santé était déjà minée par la tuberculose. Mais si l'on peut parfois deviner les sentiments de l'auteur, les Préludes ne sont pas le reflet des difficultés personnelles de Chopin; chacun expose à merveille une idée musicale, et l'ensemble de ces petits tableaux évoque toute la variété de son art.

C'est Arthur Rubinstein, l'un des meilleurs interprètes de Chopin, qui a enregistré cet album, et il l'a fait avec toute la compréhension et la maîtrise technique désirables. L'enregistrement est de première classe. Il



ARTISTE INVITE

Gilles Lamontagne, gagnant l'an dernier d'un concours radiophonique national, sera l'artiste invité, mardi le 8 mars, au programme Canadian Cavalcade. M. Lamontagne est né à Montréal et a reçu son éducation à Québec. Le Royal Conservatory of Music de Toronto lui a récemment accordé une bourse.

convient, comme l'a fait la revue new-yorkaise Gramophone Shop de recommander sans réserve cet album DM-1260.

Le concerto pour piano et orchestre, de Ravel, qui date de 1932, n'est pas joué fréquemment; pour la majorité de ceux qui entendent l'album DM-1209, ce sera une première audition de l'oeuvre. C'est d'ailleurs une pièce qui paraît plutôt hermétique à beaucoup de gens; elle est complexe et moderne; l'auteur a introduit dans le troisième mouvement des passages inspirés du jazz. C'est le deuxième mouvement — mouvement lent — qui est le plus accessible par son émotion profonde. Ravel disait de cette oeuvre que c'est l'expression complète de son propre développement comme compositeur, et qu'il a mis dans cette musique le meilleur de lui-même.

Ce concerto est exécuté par l'Orchestre Philharmonia, de Londres, dirigé par Leonard Bernstein, qui remplit en même temps le rôle de soliste. L'interprétation est vivante et fait ressortir l'originalité de l'oeuvre. Sur le sixième côté des trois disques, M. Bernstein joue deux extraits de ses "Sept Anniversaires" pour piano.

L'ouverture Egmont est l'une des plus célèbres de Beethoven, avec celles de Coriolan et de Léonore. La tragédie de Goethe a idéalisé le personnage historique d'Egmont, et mis en scène un conflit que Beethoven résume dans cette oeuvre. Les premières mesures nous montrent le déchirement intérieur d'Egmont; d'une part la violence du kyar espagnol et de l'autre son amour pour la petite bourgeoise Katty. La sarabande initiale traduit bien le caractère officiel du duc d'Egmont; mais le motif lyrique qui suit, et qui est chanté par les bois, représente-il les supplications des Néerlandais asservis, ou la tendresse qui dans le coeur d'Egmont lutte contre son autorité dictatoriale? En tout cas, dans l'ouverture, la lutte entre ces deux thèmes évolue toute cette tragédie qui se termine par la chute d'Egmont, après sa tentative infructueuse de soulever les Néerlandais contre le roi d'Espagne, et par la victoire de la liberté sur la tyrannie.

Le nouvel enregistrement Victor, par l'Orchestre Symphonique de Boston, sous la direction de Serge Koussevitzky, est excellent sous tous rapports. Cette ouverture est un chef-d'oeuvre à la portée de tout le monde par ses belles mélodies et par ses contrastes; et comme elle tient en un seul disque, c'est une pièce qui devrait intéresser beaucoup d'amateurs (12.0288).

Programme de Jacques Thibaud
Voici le superbe programme qui sera interprété par Jacques Thibaud, l'éminent violoniste français, à son récital de mercredi soir le 9 mars prochain au Plateau. Le pianiste sera Marius Filipe.

Sonate en fa majeur op. 24 "Printemps", Beethoven; Allegro-Adagio-Scherzo Allegro Molto-Finale, Allegro no troppo. Symphonie Espagnole, Lalo; Sonate, Debussy; Berceuse, Fauré; Danse Espagnole, De Falla; Introduction et Rondo Capriccioso, Saint-Saëns.

Au Saint-Denis

Le prince de l'opérette, André Dassary, en la scène du Saint-Denis, voilà l'excellente nouvelle qu'annonce la direction de ce théâtre. La célèbre vedette du disque et de la chanson chantera avec la grande aisance qu'on lui connaît les plus beaux refrains de son répertoire. André Dassary apportera l'agrément de sa jolie voix, vaillante, généreuse, d'une souplesse infinie.

A l'écran, la nouvelle oeuvre de Roger Ferdinand "Trois garçons une fille", le triomphe de la comédie dans ce qu'elle a de plus franc, de plus vrai, de plus humain, de plus agréablement comique. Pas de fausse poésie, pas de gaieté forcée. Mais un rire honnête et net, et le charme de ceux qui ont vingt ans. Enfants et parents se retrouveront sur l'écran et comprendront combien fragile est le bonheur, et combien il importe qu'il soit défendu.

Georges Garnier, riche industriel, a quatre enfants âgés de 16 à 20 ans; Christine, fille moderne, Bernard, un sentimental, Gilbert le cerveau de la bande, et Michel, sportif inconscient. Par hasard, Gilbert, l'aîné, découvre une lettre qui lui révèle que son père a une liaison et qu'il va bientôt demander la séparation, donc les quitter. Pour le bonheur familial et pour leur mère qu'ils adorent, les quatre jeunes gens imaginent de tout mettre en oeuvre pour faire sentir à leur père l'amour dont il est entouré par les siens et les retenir ainsi auprès d'eux. Mais viendront-ils à bout des excentricités de "papa" terrible? Un film qui saura plaire à tous les publics parce qu'il expose avec une intense émotion et beaucoup de gaieté, le problème dramatique de la séparation.

Cette comédie groupe dans une distribution hors pair des artistes favoris des cinémas: Gaby Morlay, Jean Marchat, Suzy Carrier et les nouvelles vedettes François Patrice, Bernard Lajarrige et Maurice Favières.



Kyra VAYNE, soprano d'Angleterre dont la voix est comparée à celle de Kirsten Flagstad, et qui sera la soliste invitée lors du premier concert qui donnera à Montréal, l'Orchestre Philharmonique de Rochester, jeudi le 10 mars au His Majesty's.

Les Amis de l'Art

On est prié de noter que l'éliminatoire du concours de danse de ballet aura lieu en l'auditorium Le Plateau, mardi le 8 mars à 9 heures du matin, et l'épreuve finale, l'après-midi même à 3 heures. Les membres ainsi que leurs parents et professeurs y sont cordialement invités.

Evénements artistiques: Au Plateau, le 4 mars, Albert Brusiow, violoniste. — Au His Majesty's, le 6 mars, récital de Paul Luyonnet. — Au Moysse Hall, le 8 mars, le Quatuor à cordes McGill. — Au Plateau, le 11 mars, l'Orchestre Symphonique des Jeunes. — Au Ritz-Carlton, le 14 mars, Albert Corneller, baryton. — Au Monument national, les 15-16-17 mars, les Variétés Lyriques présentent "La Margot du Ba-taillon". — A la salle Notre-Dame de Lourdes de Verdun, le 20 mars en matinée, et le 22 en soirée, concert par Les Amis de l'Art de l'École Supérieure Richard. — (Billets en vente à l'école.) — Au Monument national, le 21 mars, André Dassary. — Au Plateau, le 21 mars, Jussi Bjoerling. — A l'Ermitage, le 22 mars, la Petite Symphonie. — Du 5 au 24 mars en soirée, les dimanches et lundis exceptés, et les 5-10-12-17-19-24 mars, en matinée, Les Compagnons présentent en leur théâtre "Briser la statue".

Billets à prix spécial sur présentation de la carte de membre aux endroits suivants:

A l'auditorium du Collège St-Laurent, le 3 mars, Société Prospero présente le film "Le Baron fantôme". — Au Plateau, le 5 mars en matinée (Erna Sack). — A l'auditorium du Collège St-Laurent, le 5 mars, Les Jeunes Comédiens de Prospero dans "La Dame de l'Aube".

Important: Le 26 mars de 2 à 4 heures en la salle de la Palette nationale aura lieu la première réunion des auxiliaires de l'association. — Les professeurs laïques et religieux ainsi que les élèves représentants Les Amis de l'Art dans les diverses écoles sont invités à se rendre à cette assemblée.

Exposition: Au secrétariat de l'association, exposition des oeuvres de Gunter Heymann, Rita Mount, A.R.C.A., et Saul Field. Le public est admis le samedi et le dimanche après-midi entre 2 et 5 heures.

DANS "TROIS GARÇONS, UNE FILLE"



"Trois garçons, une fille" d'après l'oeuvre de Roger Ferdinand, prendra l'affiche samedi, au Saint-Denis. Un film puissant: un "sauvé du désastre" par des enfants. En vedette Suzy Carrier, François Patrice, Bernard Lajarrige et Maurice Favières.

AU KIWANIS

Les qualités littéraires de la "parlure" canadienne

Claude-Henri Grignon les défend — Certains critiques feraient mieux d'écouter leurs chaudrons — "Le meilleur français qu'on puisse parler"

Le pamphlétaire qui dormait en Claude-Henri Grignon, depuis quelque temps, s'est réveillé hier dans toute sa virulence, au St-Laurent Kiwanis. Il a défendu avec feu les qualités littéraires de notre "parlure" canadienne, en conseillant à certains critiques d'"écouter leurs chaudrons" avant de tenter l'épuration de la langue.

C'est à la fin d'une agréable conférence, consacrée aux souvenirs de sa jeunesse, que Grignon s'est lancé dans la controverse littéraire, sur la langue que doivent parler les personnages des pièces de théâtre ou des romans canadiens. Pour appuyer ses dires, il a invoqué l'exemple de quelques-uns parmi les meilleurs écrivains canadiens: Germaine Guèvremont, qui dans son *Survenant* et son *Marie-Didace*, s'est créé "un vocabulaire à elle", de mots employés dans la région de Sorel; et Gélinais, et d'autres.

"Comme Gélinais dans son *Tit-Cog*", déclare Grignon, je n'écris

pas pour les académies, mais pour le peuple. Et savez-vous pourquoi? C'est parce que c'est le peuple qui me fait vivre".

Et plus loin: "Notre parlure nous vient des ancêtres qui l'ont bâtie mot par mot, locution par locution, sur les rives du Saint-Laurent. Je soutiens que c'est le meilleur français qu'on puisse parler".

Grignon dit être amusé, d'ailleurs, à décider des "fautes grossières de français" dans les "meilleurs écrivains de Paris". On n'est pas pour s'amuser à épurer notre français, dit-il, quand plusieurs de nos critiques voudraient d'abord écarter d'"écouter leurs chaudrons". Il faut parler la langue du peuple de chez nous, la langue de nos ouvriers, la langue de nos paysans. "C'est la langue la plus belle, la plus imagée, qu'un pays ait jamais léguée à ses enfants".

A la table d'honneur, Grignon était entouré de Gratien Gélinais, de René Germain, président de Québec Productions, et autres. Présents par Yves Bourassa, il fut remercié par Arthur Prévost.

Vernissage à St-Hyacinthe

Une exposition d'un groupe de peintres canadiens

Saint-Hyacinthe, 3. (D.N.C.) — Le vernissage de l'exposition d'un groupe de peintres canadiens, organisée à Saint-Hyacinthe par les Compagnons de l'Art, de Montréal, aura lieu vendredi prochain, 4 mars, à 8 h. 15 du soir, sous la présidence conjointe de Mme Hector Perrier, présidente des Amis de l'Art, et de M. Ernest-O. Picard, maire de notre ville.

L'exposition se tient à l'hôtel de ville, salle de la bibliothèque, et le public y est cordialement invité. Elle se continuera jusqu'au 15 mars.

Les exposants comptent parmi les meilleurs artistes du pays. Les amateurs de réalisme goûteront particulièrement les toiles de Mlle Rita Mount, de l'Académie Royale, et de M. Adrien Hébert, qui ont su gagner la faveur du public par la vérité de leur dessin et la justesse du rendu. Des peintres comme René Chicoine, Cécile Chabot, Claire Fautoux, Henriette Fautoux, Françoise Pagnuelo, présentent des paysages hardis, d'une pâte riche et d'un sobre coloris, qui rendent admirablement les côtes gaspésiennes et autres coins de notre province. André de Groot et Agnès Lefort, cette dernière revenue récemment d'un séjour

d'étude en Europe, usent d'une gamme plus colorée que ne manquent pas d'attraits. Pour sa part, Maurice Lebel, déjà fort connu comme paysagiste, illustre un poème de Baudelaire dans des tons qui évoquent les verrières.

Ceux qui préfèrent à la réalité une certaine technique admireront les toiles de Mlle Irène Legendre, grand prix de peinture de la province, professeur des Beaux-Arts à Saint-Hyacinthe. Cette dernière cherche la beauté plastique en s'inspirant de la nature, mais en ordonnant et en reformant, visant à un agencement de courbes gracieuses. Il y a encore le dévouement de M. Stanley Cosgrove, professeur à l'École des Beaux-Arts de Montréal, qui se caractérise par la force de son dessin et la distinction de sa couleur. Il y a Goodridge Roberts, un de nos peintres les plus réputés, remarquable par la beauté de ses masses et le raffinement de ses harmonies en couleurs. Incidemment Roberts passa l'été dernier à Saint-Pie (Bagot), et l'on a raison de croire que quelques-unes de ses oeuvres s'inspirent de la région maskoutaine.

L'exposition est de premier ordre et ceux qui s'y rendront pourront compter sur un régal artistique.

A L'ELECTRA



Charles Boyer et Lauren Bacall, vedettes du film "Agent Secret", qui tiendra l'affiche au cinéma Electra la semaine prochaine. Ces deux artistes joueront aux côtés de Victor Francen, Katina Paxinou et Wanda Hendrix.

Cinéma de Paris

"Le Barbier de Séville" continue à attirer les foules au Cinéma de Paris. C'est la première fois qu'il est donné de voir et d'entendre à l'écran, les artistes, les choeurs et le grand orchestre de l'Opéra-Comique de Paris. Une aubaine extraordinaire qui ne peut que réjouir les amateurs de belles musiques.

Tous les interprètes qui ont été engagés à l'occasion de la mise à l'écran du "Barbier de Séville", constituent séparément, une tête d'affiche à l'Opéra-Comique de Paris, et aucun autre théâtre ne pourrait offrir le luxe d'une telle interprétation.

Le rôle de Rosine est tenu par Lucienne Jourfier, celui de Bartholo par Louis Musy. Basile est Louis Bourdin; Figaro, Roger Boussonet et Almaviva, Raymond Amade. Le grand orchestre et les choeurs sont sous la direction de André Cluytens, directeur de la musique du Théâtre National de l'Opéra-Comique.

Le chef-d'oeuvre de Rossini constitue une des plus belles réussites réalisées à ce jour. Les mélanges de la musique et des chants savamment nuancés, permettent aux spectateurs, qu'ils soient près ou loin de l'écran, d'avoir une audition parfaite et de comprendre toutes les paroles du livret de Castil-Blaze.

A l'Electra

Les histoires d'espionnage ont toujours du succès auprès d'un vaste public; ce sera le cas du film "Agent Secret", qui présentera dès samedi l'Electra, d'autant qu'on y verra Charles Boyer, Lauren Bacall, Katina Paxinou, Peter Lorre, Victor Francen, George Coulouris, Wanda Hendrix.

Les noms de Charles Boyer et de Lauren Bacall réunis pour la première fois sont d'un attrait pour le spectateur qui se passe de commentaire, tellement l'attraction du public vers Charles Boyer est grande. Il y a là des scènes de bagarre fort bien rendues, et celle où Boyer fait un discours enflammé aux mineurs est fort saisissante.

Charles Boyer est ici grave et sensible. Quant à Lauren Bacall, elle s'affirme déjà dans ce film comme une grande vedette.

Herman Shulman a fait une mise en scène dont le rythme ne se ralentit pas une seconde. C'est une succession de plans rapides et expressifs bien dans le style du sujet.

Gazette artistique

Horaire des cinémas

SAINT-DENIS: "Un Homme et son Pêche" 12 h. 2, 4 h. 26, 4 h. 46, 7 h. 02, 9 h. 56.
CINEMA DE PARIS: "Le Barbier de Séville" 11 h. 1, 4 h. 40, 4 h. 20, 7 h. 9 h. 40.
CHAMPLAIN: "Nuit et Jour" 12 h. 25, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 25, 9 h. 45.
PALACE: "Joan of Arc" 10 h. 12, 12 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 15, 8 h. 55.
LOEY'S: "Paleface" 10 h. 30, 12 h. 35, 2 h. 55, 5 h. 20, 7 h. 35, 9 h. 55.
CAPITOL: "Blood of the Moon" 10 h. 15, 12 h. 35, 2 h. 55, 5 h. 15, 7 h. 35, 9 h. 55.
PRINCES: "Johnny Belinda" 10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 7 h. 20, 9 h. 40.
ORPHEUM: "Your Life" 10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45.
IMPERIAL: "Belle Starr's Daughter" 11 h. 10, 1 h. 55, 4 h. 40, 7 h. 20, 9 h. 40, 11 h. 25.
"Trouble Preferred" 10 h. 05, 12 h. 45, 3 h. 40, 6 h. 10, 8 h. 50.

Spectacles

GESU: Tit-Cog, pièce en trois actes de Gratien Gélinais.

Chez les Compagnons: du 5 au 19 mars, *Briser la Statue*, étonnant spectacle sur sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Am. 7739.

Canadian Concerts et Artists présente
JEUDI, 10 MARS
au HIS MAJESTY'S
L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE de ROCHESTER
dirigé par ERICH LEINSDORF
soliste KYRA VAYNE, soprano
Au programme: Ouverture de Signor Bruch, ROBINI, Sixième Symphonie, TCHAIKOVSKY, Extraits de L'opéra de Faust: Aria de Louise et d'Ernani, avec Kyra Vayne.
Billets: \$1.50, \$2.00, \$2.50, \$3.00, \$3.50, \$4.00, \$4.50, \$5.00, \$5.50, \$6.00, \$6.50, \$7.00, \$7.50, \$8.00, \$8.50, \$9.00, \$9.50, \$10.00, \$10.50, \$11.00, \$11.50, \$12.00, \$12.50, \$13.00, \$13.50, \$14.00, \$14.50, \$15.00, \$15.50, \$16.00, \$16.50, \$17.00, \$17.50, \$18.00, \$18.50, \$19.00, \$19.50, \$20.00, \$20.50, \$21.00, \$21.50, \$22.00, \$22.50, \$23.00, \$23.50, \$24.00, \$24.50, \$25.00, \$25.50, \$26.00, \$26.50, \$27.00, \$27.50, \$28.00, \$28.50, \$29.00, \$29.50, \$30.00, \$30.50, \$31.00, \$31.50, \$32.00, \$32.50, \$33.00, \$33.50, \$34.00, \$34.50, \$35.00, \$35.50, \$36.00, \$36.50, \$37.00, \$37.50, \$38.00, \$38.50, \$39.00, \$39.50, \$40.00, \$40.50, \$41.00, \$41.50, \$42.00, \$42.50, \$43.00, \$43.50, \$44.00, \$44.50, \$45.00, \$45.50, \$46.00, \$46.50, \$47.00, \$47.50, \$48.00, \$48.50, \$49.00, \$49.50, \$50.00, \$50.50, \$51.00, \$51.50, \$52.00, \$52.50, \$53.00, \$53.50, \$54.00, \$54.50, \$55.00, \$55.50, \$56.00, \$56.50, \$57.00, \$57.50, \$58.00, \$58.50, \$59.00, \$59.50, \$60.00, \$60.50, \$61.00, \$61.50, \$62.00, \$62.50, \$63.00, \$63.50, \$64.00, \$64.50, \$65.00, \$65.50, \$66.00, \$66.50, \$67.00, \$67.50, \$68.00, \$68.50, \$69.00, \$69.50, \$70.00, \$70.50, \$71.00, \$71.50, \$72.00, \$72.50, \$73.00, \$73.50, \$74.00, \$74.50, \$75.00, \$75.50, \$76.00, \$76.50, \$77.00, \$77.50, \$78.00, \$78.50, \$79.00, \$79.50, \$80.00, \$80.50, \$81.00, \$81.50, \$82.00, \$82.50, \$83.00, \$83.50, \$84.00, \$84.50, \$85.00, \$85.50, \$86.00, \$86.50, \$87.00, \$87.50, \$88.00, \$88.50, \$89.00, \$89.50, \$90.00, \$90.50, \$91.00, \$91.50, \$92.00, \$92.50, \$93.00, \$93.50, \$94.00, \$94.50, \$95.00, \$95.50, \$96.00, \$96.50, \$97.00, \$97.50, \$98.00, \$98.50, \$99.00, \$99.50, \$100.00, \$100.50, \$101.00, \$101.50, \$102.00, \$102.50, \$103.00, \$103.50, \$104.00, \$104.50, \$105.00, \$105.50, \$106.00, \$106.50, \$107.00, \$107.50, \$108.00, \$108.50, \$109.00, \$109.50, \$110.00, \$110.50, \$111.00, \$111.50, \$112.00, \$112.50, \$113.00, \$113.50, \$114.00, \$114.50, \$115.00, \$115.50, \$116.00, \$116.50, \$117.00, \$117.50, \$118.00, \$118.50, \$119.00, \$119.50, \$120.00, \$120.50, \$121.00, \$121.50, \$122.00, \$122.50, \$123.00, \$123.50, \$124.00, \$124.50, \$125.00, \$125.50, \$126.00, \$126.50, \$127.00, \$127.50, \$128.00, \$128.50, \$129.00, \$129.50, \$130.00, \$130.50, \$131.00, \$131.50, \$132.00, \$132.50, \$133.00, \$133.50, \$134.00, \$134.50, \$135.00, \$135.50, \$136.00, \$136.50, \$137.00, \$137.50, \$138.00, \$138.50, \$139.00, \$139.50, \$140.00, \$140.50, \$141.00, \$141.50, \$142.00, \$142.50, \$143.00, \$143.50, \$144.00, \$144.50, \$145.00, \$145.50, \$146.00, \$146.50, \$147.00, \$147.50, \$148.00, \$148.50, \$149.00, \$149.50, \$150.00, \$150.50, \$151.00, \$151.50, \$152.00, \$152.50, \$153.00, \$153.50, \$154.00, \$154.50, \$155.00, \$155.50, \$156.00, \$156.50, \$157.00, \$157.50, \$158.00, \$158.50, \$159.00, \$159.50, \$160.00, \$160.50, \$161.00, \$161.50, \$162.00, \$162.50, \$163.00, \$163.50, \$164.00, \$164.50, \$165.00, \$165.50, \$166.00, \$166.50, \$167.00, \$167.50, \$168.00, \$168.50, \$169.00, \$169.50, \$170.00, \$170.50, \$171.00, \$171.50, \$172.00, \$172.50, \$173.00, \$173.50, \$174.00, \$174.50, \$175.00, \$175.50, \$176.00, \$176.50, \$177.00, \$177.50, \$178.00, \$178.50, \$179.00, \$179.50, \$180.00, \$180.50, \$181.00, \$181.50, \$182.00, \$182.50, \$183.00, \$183.50, \$184.00, \$184.50, \$185.00, \$185.50, \$186.00, \$186.50, \$187.00, \$187.50, \$188.00, \$188.50, \$189.00, \$189.50, \$190.00, \$190.50, \$191.00, \$191.50, \$192.00, \$192.50, \$193.00, \$193.50, \$194.00, \$194.50, \$195.00, \$195.50, \$196.00, \$196.50, \$197.00, \$197.50, \$198.00, \$198.50, \$199.00, \$199.50, \$200.00, \$200.50, \$201.00, \$201.50, \$202.00, \$202.50, \$203.00, \$203.50, \$204.00, \$204.50, \$205.00, \$205.50, \$206.00, \$206.50, \$207.00, \$207.50, \$208.00, \$208.50, \$209.00, \$209.50, \$210.00, \$210.50, \$211.00, \$211.50, \$212.00, \$212.50, \$213.00, \$213.50, \$214.00, \$214.50, \$215.00, \$215.50, \$216.00, \$216.50, \$217.00, \$217.50, \$218.00, \$218.50, \$219.00, \$219.50, \$220.00, \$220.50, \$221.00, \$221.50, \$222.00, \$222.50, \$223.00, \$223.50, \$224.00, \$224.50, \$225.00, \$225.50, \$226.00, \$226.50, \$227.00, \$227.50, \$228.00, \$228.50, \$229.00, \$229.50, \$230.00, \$230.50, \$231.00, \$231.50, \$232.00, \$232.50, \$233.00, \$233.50, \$234.00, \$234.50, \$235.00, \$235.50, \$236.00, \$236.50, \$237.00, \$237.50, \$238.00, \$238.50, \$239.00, \$239.50, \$240.00, \$240.50, \$241.00, \$241.50, \$242.00, \$242.50, \$243.00, \$243.50, \$244.00, \$244.50, \$245.00, \$245.50, \$246.00, \$246.50, \$247.00, \$247.50, \$248.00, \$248.50, \$249.00, \$249.50, \$250.00, \$250.50, \$251.00, \$251.50, \$252.00, \$252.50, \$253.00, \$253.50, \$254.00, \$254.50, \$255.00, \$255.50, \$256.00, \$256.50, \$257.00, \$257.50, \$258.00, \$258.50, \$259.00, \$259.50, \$260.00, \$260.50, \$261.00, \$261.50, \$262.00, \$262.50, \$263.00, \$263.50, \$264.00, \$264.50, \$265.00, \$265.50, \$266.00, \$266.50, \$267.00, \$26

POUR UNE REFORME INDISPENSABLE DE NOTRE IMPOT SUR LE REVENU

Qui est responsable des iniquités de notre impôt sur le revenu ?

III

Par François-Albert ANGERS

Les faits signalés dans le premier article de cette série, quant aux iniquités de l'impôt pendant la guerre, suggèrent vite à l'esprit — surtout de celui qui a suivi les événements au jour le jour — l'idée d'une machiavélique vengeance exercée contre les Canadiens français, qui ne voulaient pas de la guerre. Vengeance qui constituait, au surplus, une excellente occasion de profiter du sentiment hostile de l'opinion anglo-canadienne à l'égard du Canada français en temps de guerre, pour ostraciser une institution qui effraie les partisans de l'hégémonie britannique: la famille nombreuse.

On peut difficilement croire, en effet, que les combinaisons si complexes de l'impôt du temps de guerre aient pu si souvent, comme par hasard, avoir pour effet de frapper la famille tout particulièrement autour du quatrième ou du cinquième enfant. Les attitudes provocantes du ministre des finances du temps sur le sujet laissent également soupçonner un homme qui avait prévu la critique et qui s'était solidement campé sur des positions qu'il aurait voulu foudroyer. Enfin, les allocations familiales, à l'occasion desquelles les batteries ont soudainement été démasquées par le taux décroissant à partir du cinquième enfant, constituent une sorte de confirmation des impressions premières sur l'existence d'une préméditation anti-familiale.

Aucun principe défini

Mais cela n'explique pas tout. Il y a aussi le fait que notre législation fiscale n'est assise sur aucun principe bien défini. Même ceux que j'ai dégagés n'y sont qu'implicites, de sorte que les modifications s'effectuent en pensant surtout au rendement et aux procédés de simplification administrative. Le contribuable reçoit un minimum de considération, qui se réduit d'ailleurs chaque jour, tellement les attitudes du percepteur se révèlent de plus en plus arbitraires; et même ce minimum s'exprime un peu au hasard des circonstances.

Pourquoi réduit-on ou accroît-on les exemptions? Pourquoi fait-on porter le changement plutôt sur le statut fondamental du

célibataire ou de l'homme marié que sur les enfants, ou vice versa? Si on posait la question directement à nos fonctionnaires, ils seraient plutôt embarrassés d'y répondre. Ou ils avoueraient simplement: c'est là la forme de réduction qui cadre le mieux avec la diminution ou l'augmentation des revenus de l'Etat que nous envisageons au budget. Autrement dit, le percepteur pense plus à lui qu'au contribuable. Et c'est presque naturel qu'il en soit ainsi parce qu'il a des standards sur quoi s'appuyer pour penser à lui — des barèmes savamment établis afin de calculer rapidement ce qu'il gagne ou perd à tel changement —, alors qu'il n'a rien de pareil à sa disposition pour jauger le point de vue du contribuable.

Nécessité de principes clairs et normatifs

Le principal objectif du mémoire de la Chambre de Commerce de Montréal consiste précisément à obtenir du gouvernement l'inclusion, dans la loi, de principes clairs, qui serviront ensuite de normes pour protéger le contribuable contre les exactions. Ces principes n'empêcheront pas l'Etat d'obtenir les revenus dont il a besoin. Ils régulariseront les modifications nécessaires à cette fin, de façon qu'elles s'effectuent sans écraser telle ou telle catégorie de contribuables aux dépens de telle autre; en particulier, sans surtaxer les familles au bénéfice des célibataires. Le train fiscal, au lieu de vagabonder à travers bois et champs, sera solidement assis sur des rails qui délimiteront son parcours et réduiront les possibilités d'accident.

Cet objectif n'est pas moins important que la réduction immédiate des impôts. Une réduction selon les anciennes méthodes nous vaudra des avantages immédiats plus évidents. Mais elle n'empêchera pas que les chargés de famille soient traités injustement. Elle ne nous garantira pas les ajustements nécessaires si le coût de la vie continue à grimper. Elle ne nous protégera en rien contre le retour d'augmentations conçues selon les méthodes de M. Ilsley. C'est parce qu'il offre des moyens de remédier à tout cela que le mémoire de la Chambre de Commerce de Montréal revêt tant d'importance. Nous commencerons demain l'examen des propositions qui y sont soumises.

Titres industriels très actifs à New-York

La construction très active en février dans la région de Montréal

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various stocks like Abitibi, Argus, and various bonds.

LE CURB DE MONTREAL

Table of Montreal Curb market data including Atlas Steel, Auto Fab B, and various commodities.

BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market data including various stocks like Abitibi, Anglo Can, and various bonds.



M. A. Toner BRODEUR, gérant des ventes de Cassidy's, Ltee, de Montréal, qui vient d'être élu président de l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants Inc., à l'assemblée annuelle tenue à Montréal. Les autres officiers sont John McVey, président honoraire; C. S. Parrott, vice-président; J.-L. L'Heureux, secrétaire; James Wakem, trésorier; Jean Rinfret, Jacques Langevin, Colin Dyke, W. T. Farrell, R. Paquin, directeurs, et C. E. Smith, secrétaire exécutif.

Valeur des grandes cultures en 1948

Estimé révisé du bureau fédéral de la Statistique

Le Bureau fédéral de la statistique a publié récemment une estimation révisée de la valeur et du rendement des grandes cultures au Canada en 1948. Les valeurs par unité présentement attachées à chaque genre de culture en 1948 représentent les prix moyens reçus par les fermiers pour le premier semestre de la campagne courante. C'est-à-dire entre le 1er août 1948 et le 31 janvier 1949. Le Bureau n'a pas tenté de prévoir les prix pour le reste de la campagne et il n'a pas tenu compte des paiements de participation du blé dus aux fermiers de l'Ouest mais non encore reçus. Une estimation révisée basée sur les prix moyens reçus par les fermiers au cours de la campagne entière et tenant compte des paiements de participation du blé versés au cours de la campagne sera publiée en décembre avec la première estimation de la valeur des grandes cultures de 1949.

La valeur des contrats adjugés se chiffre par plus de 5 millions

La valeur des contrats de construction adjugés par la ville de Montréal et sept municipalités adjacentes au cours de février a montré une forte augmentation sur les résultats du mois correspondant de l'an dernier. Le total pour le mois se chiffre par \$5,656,470, soit une augmentation de \$3,439,455 sur le total de février 1948. Pour les deux premiers mois de l'année, la valeur des contrats adjugés se chiffre par \$13,440,570 contre \$4,148,320 au cours de la période correspondante de l'an dernier. La valeur des permis accordés par la ville de Montréal en février a été de \$4,895,490 contre \$1,79,430 en février 1948 et \$7,166,080 en janvier 1949. Le total des permis accordés par Lachine, Ville Saint-Laurent et Hampstead montre une augmentation sur les résultats de l'an dernier. Hampstead a montré un total de \$195,000, Ville Saint-Laurent un total de \$219,500, et Lachine un total de \$210,400. La valeur des contrats adjugés par Ville Mont-Royal a été de \$38,120, celle de Verdun de \$32,200, celle de Westmount de \$17,400, et celle d'Outremont de \$48,000.

Obligations vendues au cours de février

Selon le rapport mensuel de la firme Wood, Gandy & Co les nouvelles émissions d'obligations au Canada, au cours de février, ont atteint une valeur de \$90,960,008. Le total pour les deux premiers mois de l'année se chiffre par \$109,239,108, soit une diminution de 15.26 % sur les résultats de la période correspondante de l'an dernier, qui avaient été de \$128,915,957. Au cours de février, il n'y eut aucune émission nouvelle du Dominion du Canada. Dans le domaine provincial, Québec a lancé une émission de \$35,000,000. Dans le domaine municipal, les nouvelles émissions ont atteint un total de \$10,747,008 en février. Dans le secteur industriel, les nouvelles émissions ont été de \$29,973,000.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York 3 (A.P.) — Le marché fut sensiblement à la hausse ce matin à la bourse de New-York, particulièrement les titres des manufacturiers de véhicules automobiles. Cette avance a été constatée à la suite de la rumeur voulant que les conditions des ventes à tempérament dans ce secteur de l'automobile soient modifiées de manière à permettre plus de facilités aux acheteurs. Chrysler, General Motors, Studebaker furent à la hausse alors que Packard et Graham-Paige demeurèrent inchangés.

BOURSE DE TORONTO

Toronto 3 (C.P.) — Les valeurs industrielles furent à la hausse ce matin à la bourse de Toronto, de même que les mines, les pétroles de l'Ouest et les métaux usuels. Gains: International Paper, Massey-Harris, Famous Players et Abitibi Paper.

Le dollar canadien

New-York 3 (C.P.) — La valeur de notre dollar a perdu aujourd'hui 1/4 de cent à un escompte de 6 1/2 % sur le marché du change étranger. La livre sterling est demeurée à \$4.03 1/4.

Moyenne des obligations à New-York

Table showing average bond yields for various maturities like 10 years, 20 years, etc.

CARTES PROFESSIONNELLES

Advertisement for professional services including insurance, accountants, lawyers, and medical services.

Emission de \$300,000 des Pères Eudistes

Le produit de cette vente servira plus spécialement à la construction du collège St-Louis dans la ville d'Edmundston, N.B.

Une émission d'obligations de \$300,000 des Pères Eudistes de la province de Québec est actuellement offerte à la souscription du public par le Crédit Interprovincial Ltee, maison de valeurs de placements. Les nouvelles obligations, 3 1/2 %, première hypothèque, série B, sont datées du 1er février 1949 et leur

échéance en séries varient du 1er février 1952 au 1er février 1964. Leur prix et leur rendement varient suivant la date des échéances. Ces obligations sont rachetables par anticipation au prix de \$100.00 plus l'intérêt couru. Elles sont offertes en coupures de \$500.00 et de \$1,000.00 avec privilège d'enregistrement.

Ainsi que le précise le prospectus émis à l'occasion de cette vente, le produit de cette émission servira aux fins générales de la communauté des Pères Eudistes, qui fut fondée en France en 1643 par saint Jean Eudes. Les directeurs de la communauté se proposent également de terminer la construction du collège St-Louis, dans la ville d'Edmundston, N.B. La présente émission est donc garantie par une première hypothèque sur ce collège dont le coût sera d'environ \$900,000. Elle engage en outre tout le crédit des Pères Eudistes.

Trois sousmissions avaient été envoyées comme suit pour la présente émission: Grenier, Ruel & Cie, Inc. \$44,000 à 3 1/2 % 1949-53 et \$12,500 à 3 1/2 % 1954-68 — prix: 97.57 — coût net de 3.88 %.

J.-E. Laflamme Ltee, \$56,500 à 3 1/2 % 1949-68 — prix: 96.54.

Paul Gonthier & Cie, Ltee, \$56,500 à 3 1/2 % 1949-68 — prix: 96.05.

Les obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er octobre 1948 et elles échouent du 1er octobre 1949 au 1er octobre 1968 inclusivement. L'intérêt semi-annuel étant payable les 1er avril et 1er octobre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à Montréal, à Québec ou à Gaspé.

L'évaluation impossible pour fins scolaires à Gaspé est de \$820,000 pour 1948-49. La commission scolaire n'a pas d'autre dette à long terme que le présent emprunt. La population du village de Gaspé est de 2,400 âmes, mais la population adjointe desservie par la municipalité scolaire est approximativement de 4,000 âmes.

Moyenne de la Bourse de Montréal

Table showing average stock market data for Montreal.

Le produit de cette émission servira pour les fins générales de la Communauté et plus spécialement à compléter la construction du Collège St-Louis, en la cité d'Edmundston, N.B.

GARANTIES

Le présent emprunt de \$300,000 est contracté par la Corporation des Pères Eudistes de la Province de Québec. Il est garanti par première hypothèque affectant un collège à Edmundston, N.-B., et il engage de plus le crédit total de la Congrégation de "LES PERES EUDISTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC", quant au paiement du capital et des intérêts.

PLACEMENT AUTORISÉ POUR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE ENREGISTRÉES EN VERTU DE LA LOI DES COMPAGNIES D'ASSURANCE CANADIENNES ET BRITANNIQUES, 1932, ET DE SES AMENDEMENTS.

Prospectus et prix fournis sur demande

Credit Interprovincial Limited

Gaspé vend une émission scolaire

L'emprunt de \$56,500 à 3 1/2 %, séries 20 ans, de la Commission scolaire de Gaspé a été adjugé à 97.57

La commission scolaire catholique de Gaspé, comté de Gaspésie, a vendu lundi soir une émission de \$56,500 d'obligations. L'emprunt, en séries vingt ans, comprenant \$44,000 à 3 1/2 % 1949-53 et \$12,500 à 3 1/2 % 1954-68, a été adjugé au prix de 97.57 à Grenier, Ruel & Cie, Inc. L'argent coulera à la municipalité scolaire un loyer moyen net de 3.88 %. Le secrétaire de la province a accordé un octroi de \$45,300 pour cet emprunt.

La commission scolaire de Gaspé n'aurait pas encore venue sur le marché des obligations.

Dans ses remarques aux actionnaires, M. Aubrey Crabtree a noté qu'au cours de l'an dernier, la demande avait considérablement dépassé la capacité de production de la Compagnie malgré un rendement maximum des usines de la Compagnie. M. Crabtree a également noté que les ventes et la production avaient atteint des chiffres records.

Canadian Breweries Limited

Le rapport trimestriel de Canadian Breweries Ltd pour la période terminée le 31 janvier dernier indique que les recettes nettes de cette entreprise furent de \$1,544,266 contre \$1,474,133 au cours de la période correspondante de 1948. Le gain par action a été de 70 cents contre 87 cents antérieurement. Le volume des ventes pour cette période a été de \$21,880,876 contre \$20,319,438 l'an dernier. Le bénéfice réalisé par la Compagnie aurait été plus considérable n'eût été une forte augmentation du coût des frais de fonds de roulement, en date du 31 janvier dernier, se chiffrait par \$9,744,480 contre \$7,417,243 au 31 janvier 1948.

Massey-Harris Co.

Le rapport annuel de Massey-Harris Co. indique que la Compagnie a connu au cours de 1948 les résultats les plus marquants de son histoire. Le volume des ventes a atteint \$143,864,964 contre \$83,834,104 l'an dernier. Les recettes nettes ont été de \$9,044,781 contre \$8,084,087 en 1947. Le revenu par action ordinaire a été de \$6.61 contre \$3.20 l'an dernier. L'analyse du bilan indique un actif global de \$90,480,143 contre \$63,091,957 antérieurement.

On demande

Vendeurs d'obligations expérimentés pour emploi à temps régulier ou partiel. Ecrire à case 151, "Le Devoir".

Avis légal

Dame Rolande Messier, épouse de Léopold Richer de Lafitole, pressurier, domiciliée au no 2210, Parc, cité et district de Montréal, a formé contre son mari une demande en séparation de biens en vertu d'un bref émis le 14 février 1949.

MONTELOT, C. O. R. Avocat de la demanderesse.

Rapports financiers

Fraser Companies Limited

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre dernier, les profits d'exploitation de Fraser Companies Ltd, et de ses filiales se sont chiffrés par \$10,970,411 contre \$9,045,248 au cours de 1947. Les profits nets ont été de \$5,559,748 contre \$3,921,358 précédemment. Le revenu par action a été de \$1.26 contre \$1.37 antérieurement; ce revenu a été calculé suivant la subdivision des actions de la Compagnie effectuée en décembre dernier. Le surplus accumulé à la fin de l'exercice se chiffrait par \$1,126,282 contre \$8,885,904 à la fin de 1947. La Compagnie a payé au cours de l'an dernier des dividendes de \$2.00 sur les actions ordinaires contre \$1.50 en 1947 et en 1946. L'analyse du bilan consolidé de la Compagnie indique une forte position financière avec des ressources totales se chiffrant par \$38,078,155 contre \$28,831,667 antérieurement. L'actif facilement réalisable se totalise à \$10,354,445 et le passif exigible à \$6,782,127, laissant un fonds de roulement de \$8,572,318, contre \$5,271,729 précédemment.

Les administrateurs de Commonwealth International Corporation Limited, présentent leur quinzième rapport annuel portant sur les opérations de la Société au cours de l'année qui a pris fin le 31 décembre 1948. Ils soumettent le bilan établi au 31 décembre 1948, déclaré conforme par les vérificateurs comptables de la Société ainsi que l'état des profits et pertes et ceux des comptes de surplus pour l'année. A titre documentaire, on y joint aussi l'énumération des valeurs dont la société est propriétaire, outre un graphique indiquant la marche ascendante des affaires et certains faits saillants relatifs à la société, qui paraissent de nature à intéresser.

L'expansion de la société continue de s'affirmer. A la fin de l'année le nombre des actions en cours était de 1,125,578 en augmentation de 296,746 sur l'exercice précédent. Ces actions étaient réparties entre 3,165 actionnaires (shareholders), leur nombre s'étant accru de 661 du 1er janvier à la fin de l'année. Le surplus réalisé — naguère appelé surplus distribuable — est passé de \$1,796,365 à \$2,511,551 tandis que l'avoir social net, les valeurs du portefeuille acquises étant comptées aux cours approximatifs du marché, s'est élevé de \$2,909,665 à \$3,890,012 durant cette même période.

On a distribué quatre dividendes, soit en tout 18c par action, formant une somme de \$170,919.12 pour l'année, ce qui laissait un solde de \$53,254.33 au compte de surplus acquis.

Dividendes déclarés

Consolidated Press Ltd., 16 1-4 cents par action A, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

R. L. Robertson Manufacturing Co., 50 cents par action ordinaire et 67 1-2 cents par action privilégiée, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 21 mars.

Celanese Corp. of America, 60 cents par action ordinaire, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 11 mars; \$1.18 3-4 par action de premier privilège et \$1.75 par action de deuxième privilège, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 11 mars.

Acme Glove Works, 25 cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Rossell Industries, 25 cents par action payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 10 mars.

Foothills Oil and Gas Co., 12 1-2 cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 18 mars.

Valeur des grandes cultures en 1948

Estimé révisé du bureau fédéral de la Statistique

Le Bureau fédéral de la statistique a publié récemment une estimation révisée de la valeur et du rendement des grandes cultures au Canada en 1948. Les valeurs par unité présentement attachées à chaque genre de culture en 1948 représentent les prix moyens reçus par les fermiers pour le premier semestre de la campagne courante. C'est-à-dire entre le 1er août 1948 et le 31 janvier 1949. Le Bureau n'a pas tenté de prévoir les prix pour le reste de la campagne et il n'a pas tenu compte des paiements de participation du blé dus aux fermiers de l'Ouest mais non encore reçus. Une estimation révisée basée sur les prix moyens reçus par les fermiers au cours de la campagne entière et tenant compte des paiements de participation du blé versés au cours de la campagne sera publiée en décembre avec la première estimation de la valeur des grandes cultures de 1949.

Les estimations ne représentent pas les recettes des ventes au comptant mais la valeur brute de la production agricole. Plusieurs de ces cultures, comme les grains mélangés et le maïs fourrager, sont presque entièrement utilisés sur les fermes où elles sont cultivées et bien qu'elles n'aient pas beaucoup de revenu monétaire des fermes elles augmentent considérablement la valeur brute du rendement des grandes cultures.

La valeur brute en dollars des principales grandes cultures des fermes canadiennes pour 1948 s'établit à l'heure actuelle à 1601 millions de dollars, le plus haut niveau jamais enregistré dans cette série qui date de quarante et un ans. Les cultures qui ont le plus contribué à ce total sont le blé avec 551 millions; l'avoine, 254 millions; le foin et trèfle, 248 millions; et l'orge, 146 millions. Les récoltes de pommes de terre, de graine de lin, de grains mélangés, de luzerne et de seigle, sont évaluées à 82, 66, 60, 50 et 35 millions respectivement, tandis que les autres cultures évaluées à 108 millions forment le reste.

Les valeurs totales en dollars pour 1948, par province, sont données aux chiffres ronds comme il suit: Saskatchewan, 397 millions; Ontario, 369 millions; Alberta, 313 millions; Manitoba, 215 millions; Québec, 190 millions; Nouvelle-Brunswick, 37 millions; Colombie canadienne, 33 millions; Nouvelle-Ecosse, 23 millions; et Ile du Prince-Edouard, 23 millions.

Sterling Trusts Corp., \$1.50 par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Canadian Bronze Co., 31 cts par action ordinaire et \$1.25 par action privilégiée, tous deux payables le 2 mai aux actionnaires inscrits le 11 avril.

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve des brevets d'invention. Ecrivez à ALBERT FOURNIER, Procureur de Brevets d'Invention, 534 St-Catherine Est, Montréal.

P.-A. GAGNON & CIE Comptables agréés Chartrés Accountants R. GAGNON, C.A. IMMEUBLE DES TRAMWAYS 159 QUÉBEC, RUE CRAIG TÉL. HARBOUR 5990

Moyenne des actions à New-York

Table showing average stock market data for New York.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

M. C. de L. HARWOOD, gérant de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada pour le district d'Ottawa, dont on annonce la promotion au poste de directeur général du personnel du service commercial avec bureau au siège social de la compagnie à Montréal.

NARCISSE DUCHARME, Président

DURNAN, PLAMONDON ET GRAVELLE EN ÉVIDENCE À TORONTO

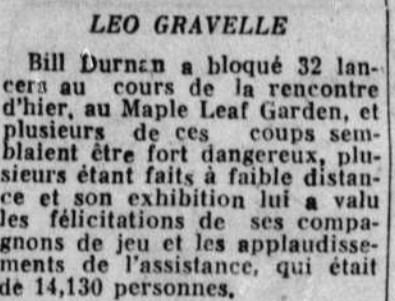
Le Canadien triomphe des Leafs et passe seul en troisième place

Notre cerbère a obtenu son septième blanchissage de la saison lorsque le Tricolore a vaincu le club de Happy Day par le compte de 2 à 0, dans la Ville-Reine — Plamondon et Gravelle ont compté les deux seuls buts de la joute

NOS JOUEURS DE DEFENSE SE SONT SIGNALES

Toronto, 3 — Le Canadien de Montréal est maintenant seul en 3e position dans la course au championnat de la ligue Nationale de hockey. Les joueurs de Dick Irvin ont devancé les Leafs de Toronto, hier soir, en remportant une éclatante victoire sur les hommes de Happy Day par le compte de 2 à 0. Le Tricolore a maintenant une avance de deux points sur les salariés de Connie Smythe et n'est plus que trois points en arrière des Bruins de Boston, qui occupent le 2e rang.

La victoire du Bleu Blanc Rouge a été rendue possible grâce à la superbe performance de Bill Durnan dans les filets du club montréalais. Le cerbère du Canadien a repoussé tous les coups qui sont parvenus jusqu'à lui et en empêchant les Torontois de compter, le gardien des buts des Habitants a obtenu son 7e blanchissage de la saison et aujourd'hui il est pratiquement assuré de décrocher le trophée Vézina et les mille dollars qui sont donnés à celui qui a le moins de buts comptés contre lui au cours des séries régulières.



LEO GRAVELLE

Bill Durnan a bloqué 32 lancers au cours de la rencontre d'hier, au Maple Leaf Garden, et plusieurs de ces coups semblaient être fort dangereux, plusieurs étant faits à faible distance et son exhibition lui a valu les félicitations de ses compagnons de jeu et les applaudissements de l'assistance, qui était de 14,130 personnes.

Gerry Plamondon et Léo Gravelle ont aussi contribué à la victoire du Canadien. Ces deux joueurs d'avants réussirent à déjouer Turk Broda, la sentinelle des Torontois, qui a fait excellente figure dans les filets du club local mais les coups de Gerry et Léo étaient précis et Broda ne put empêcher la rondelle de pénétrer dans ses filets.

Les deux clubs devaient jouer sans les concours d'une de leurs étoiles. Le Canadien était privé des services d'Emile Bouchard, tandis que Bill Ezinicki manquait sur l'alignement du club de la Ville-Reine. Kenny Reardon et Normand Dussault ne purent participer à cette rencontre à cause de blessures infligées récemment, tandis que du côté des Torontois, Howie Meeker n'était pas en uniforme et l'on croit qu'il ne pourra jouer de nouveau cette saison. Tandis que Gerry Boesch a fait de courtes apparitions sur la glace hier à cause d'une coupure à un pied, et dans la 3e période c'est Bill Juzda qui dut le remplacer sur la défense.

Les Leafs ont attaqué fréquemment les filets du Canadien, mais les joueurs de Happy Day manquaient de fini près des buts et lorsqu'ils réussissaient à faire un lancer parfait, Durnan était là pour faire dévier la rondelle. C'était la dernière visite du Tricolore dans la Ville-Reine.

Petites Annonces

PERSONNEL
HOMMES, FEMMES MAIGRES. Régalez de 5 à 15 livres et obtenez un regain de vitalité. Essayez les comprimés-toniques Caires. Double effet: chaire neuve et saine; visage nouveau. Nouveau format d'essai, SEULEMENT 60c. Toutes pharmacies. 5-3-49

TARIF
Annonces classifiées "Le Devoir" — BÉLAIN 3361 430-434 Notre-Dame est
(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 5 h. le vendredi précédent.)
1 cent le mot; 25c minimum comptant. Annonces facturées 1/10c le mot, minimum 45c.
Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indentées, etc.). Tarif spécial sur demande. (Variant de 25 à 50c la ligne, mesure agate — 14 lignes au pouce sur une col.) selon le nombre d'insertions.
Natalices, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements, pour condoléances, etc., 2 cents le mot, minimum 50 cents.
Plançons, prochains mariages, 2 cents le mot, minimum 51.09 l'insertion.

mais les Leafs disputèrent la victoire une autre fois aux Canadiens au Forum, d'ici la fin de la saison. Lors de la dernière joute entre les deux clubs à Montréal, Durnan avait également blanchi les Torontois.

Ted Kennedy, le capitaine des Leafs, a été très effectif alors que son coéquipier Gus Morton purgait une punition mineure pour interférence au début de la joute. Hannigan arriva seul devant Durnan alors que Harvey était à l'extérieur et réussit à déjouer le cerbère du Tricolore. L'arbitre King Clancy refusa d'allouer le but tout simplement parce que Cal Gardner des Leafs était écrié sur Durnan dans la cage de ce dernier quand le but fut enregistré.

Les Canadiens prirent les devants à la 6e minute de jeu. Gerry Plamondon lança devant les filets de Broda et le disque après avoir frappé le bâton de Vic Lynn se logea dans les filets pour donner l'avance aux Canadiens. Le lancer prit complètement Broda par surprise qui ne fit pas un seul mouvement pour tenter de faire l'arrêt.

Clancy ne laissa rien passer et envoya Hal Laycoe au pénitencier pour interférence. Riopelle et Gardner suivirent Laycoe 37 secondes plus tard. Billy Reay arriva seul devant Broda, mais ce dernier bloqua habilement le puissant lancer du centre des Canadiens. Gus Morton se vit décerner sa 2e punition de l'engagement pour avoir accroché Richard. Dans les dernières secondes Durnan arrêta superbement le disque de sa main au cours d'une mêlée devant ses filets.

Doug Harvey fut puni au début de la 2e période pour avoir retenu. Lynn portait encore un casque protecteur des suites du coup de bâton de Red Hamill il y a une dizaine de jours. Pendant l'absence de Harvey, les Leafs attaquèrent sans répit mais Durnan demeura invincible dans la cage des Canadiens. Ted Kennedy fut blessé à la tête et prit le chemin de la clinique.

Broda fut ensuite sensationnel durant une punition de Lynn. Maurice Richard arriva seul devant le filet des Leafs, mais ne réussit pas à déjouer Broda. Les Leafs montrèrent des signes de faiblesse à la défense dans les dernières minutes de l'engagement et sans la brillante tenue de Broda les Canadiens auraient sûrement augmenté leur avance.

Watson et Gardner se distinguèrent au début de l'engagement final pour les Leafs, mais

Durnan demeura invincible dans ses filets. Léo Gravelle augmenta ensuite l'avance des Canadiens en déjouant habilement Broda. Elmer Lach, le brillant centre du Tricolore, prépara le jeu. Il fit une passe parfaite à Gravelle devant les filets des Leafs et le rapide ailier des Canadiens ne commut aucune erreur en lançant dans le coin non défendu du filet. Ce but a semblé désespérer les Leafs. Les Canadiens pratiquèrent



GERRY PLAMONDON

quèrent par la suite un solide jeu défensif pour protéger leur avance et permettre à Durnan de réussir son 2e blanchissage consécutif.

Alignement des équipes: Canadiens — Buts, Durnan; défenses: Harmon, Léger; centre, Mosdell; avants: Richard, Chamberlain. Subs.: Harvey, Laycoe, Riopelle, Plamondon, Carveth, Filion, Reay, Gravelle, Lach, Campeau.
Toronto — Buts, Broda; défenses: Thomson, Morton; centre, Bentley; avants: Klukay, Timgren, Subs.: Boesch, Barilko, Juzda, Gardner, Hannigan, Watson, Kennedy, Metz, Lynn, Sloan, Taylor.
Arbitres: Clancy, Hayes, Babcock.

Sommaire.
Première période
1—Canadien: Plamondon 6.51
Pun.: Morton (2), Harvey, Laycoe, Riopelle, Gardner.
Deuxième période
Aucun point.
Pun.: Harvey, Lynn.
Troisième période
1—Canadien: Gravelle-Lach 4.27
Pun.: Carveth, Gardner, Chamberlain (2).

LES BARONS SONT BLANCHIS

Pittsburgh, 3 — Les Hornets de Pittsburgh, jouant leur meilleure partie de la saison, ont infligé une cinglante défaite aux Barons de Cleveland, hier soir, alors que les locaux l'emportèrent par le résultat de 8 à 0 devant près de cinq mille personnes.

Cette victoire permet aux Hornets de se placer sur un pied d'égalité avec les Barons de Cleveland et les Flyers de Saint-Louis pour la deuxième position de la division ouest de la Ligue Américaine.

C'était le sixième blanchissage de la saison pour le cerbère Albee Bastien qui mena chez les gardiens de buts du circuit Podoloff.

CLEVELAND: Bessette; Davidson et Sprout; Russell; Kelly et Solinger; Buller, Baldwin, Leswick, Bush, Thurrier, F. Porteous, Holota, Carse, Black et Williams.

PITTSBURGH: Bastien; Mathers et Backer; Dawes; Mackell et Smith; Samis, Kemp, Pogue, Psutka et Benson, Langelle, Kobussen, Costello, O'Flaherty, Migay.
Arbitres: Red Dunn et Red Reynolds.

Première période
1—Pittsburgh, Mackell 5.25
2—Pittsburgh, O'Flaherty 8.27
3—Pittsburgh, Migay 10.04
Pun.: Samis, Holota, F. Porteous, Backer 2.
Deuxième période
4—Pittsburgh, Smith 2.06
5—Pittsburgh, Smith 13.54
6—Pittsburgh, Mackell 15.31
Pun.: Bush 2, Dawes
Troisième période
7—Pittsburgh, Smith 0.29
8—Pittsburgh, Langelle 13.46
Pun.: Mackell et Bush.

FORUM
CE SOIR A 8.30
LIGUE DE HOCKEY SENIOR
QUEBEC ROYALS
Places \$1.50, \$1.25, \$1.00. Enfants .50
Les abonnements sont pris de venir chercher les billets avant 5 h. p.m. sinon ils seront vendus.

AUTRE VICTOIRE DES FRANÇAIS

GEORGES PANISSET ET LUCIENNE C-SCHMIDT REMPORTENT LES CONCOURS DE SLALOM AU MONT SUNSET, A SAINT-DONAT

(Par FRANÇOIS ZALLONI)

Saint-Donat, 3 — L'équipe française de ski a remporté hier une brillante victoire, lors d'une épreuve de slalom organisée par M. Georges A. Fusey, propriétaire de l'hôtel Jasper-en-Québec. C'est encore Georges Panisset, âgé de 19 ans, qui a été le héros de la victoire, en descendant la pente du mont Sunset en 1:44.7 minute; on sait que ce jeune skieur a décroché le championnat canadien de ski au Mont-Tremblant, la semaine dernière.

Les trois suivants font aussi partie de l'équipe française: ce sont Jean Pazzi, Désiré Lacroix et Guy de Huerias; leur temps a été de 1:47.1 en ce qui concerne Pazzi et Lacroix et de 1:48.1 pour Huerias.

La 5ème place est revenue à un Canadien, Lionel Terray, de Québec; son temps a été de 1:50.8 — il a été suivi de Pierre Jalbert (1:51.4), de Bob Richardson (1:53.0), et de Ernie McCullough (1:53.3).

Henri Orellier, grand champion de l'équipe française, s'est classé en 9ème place, avec un temps de 1:57.0; à retenir qu'Orellier s'est fracturé plusieurs côtes en Italie, il y a un peu plus de 3 semaines et qu'il souffre d'une blessure à la cheville.

Les épreuves d'hier ont été disputées dans un soleil éclatant dans des conditions excellentes. On a compté près d'un millier de personnes, venues d'environ tous les hôtels de la région, pour assister au tournoi.

Chez les dames, c'est encore une Française, Lucienne Coult-Schmidt, qui a remporté les honneurs en effectuant cette descente en 2:01.2 — plus de 12 secondes devant sa plus proche concurrente, Lucille Wheeler, de St-Jovite (2:13.3); Doreen Elder, de Morin Heights, est arrivée en 3ème place (2:38.1).

A noter que Ross Maxwell, du Ptarmigan Club, s'est blessé à la cheville un peu avant d'atteindre la ligne d'arrivée.

Les épreuves du soleil ont été disputées dans un soleil éclatant dans des conditions excellentes. On a compté près d'un millier de personnes, venues d'environ tous les hôtels de la région, pour assister au tournoi.

LE BUFFALO EST DÉFAIT

Buffalo, 3. — Carl Liscombe a établi un nouveau record dans la ligue Américaine de hockey pour le nombre de points enregistrés au cours d'une saison alors qu'hier soir il a dirigé l'attaque des Rouges de Providence pour vaincre les Bisons de Buffalo par le compte de 7 à 4.

Liscombe a compté trois buts pour porter à 54 le nombre de records obtenus il y a deux ans francs buts obtenus, brisant le record de Johnny Holota alors que le joueur du Cleveland avait obtenu un total de 53.

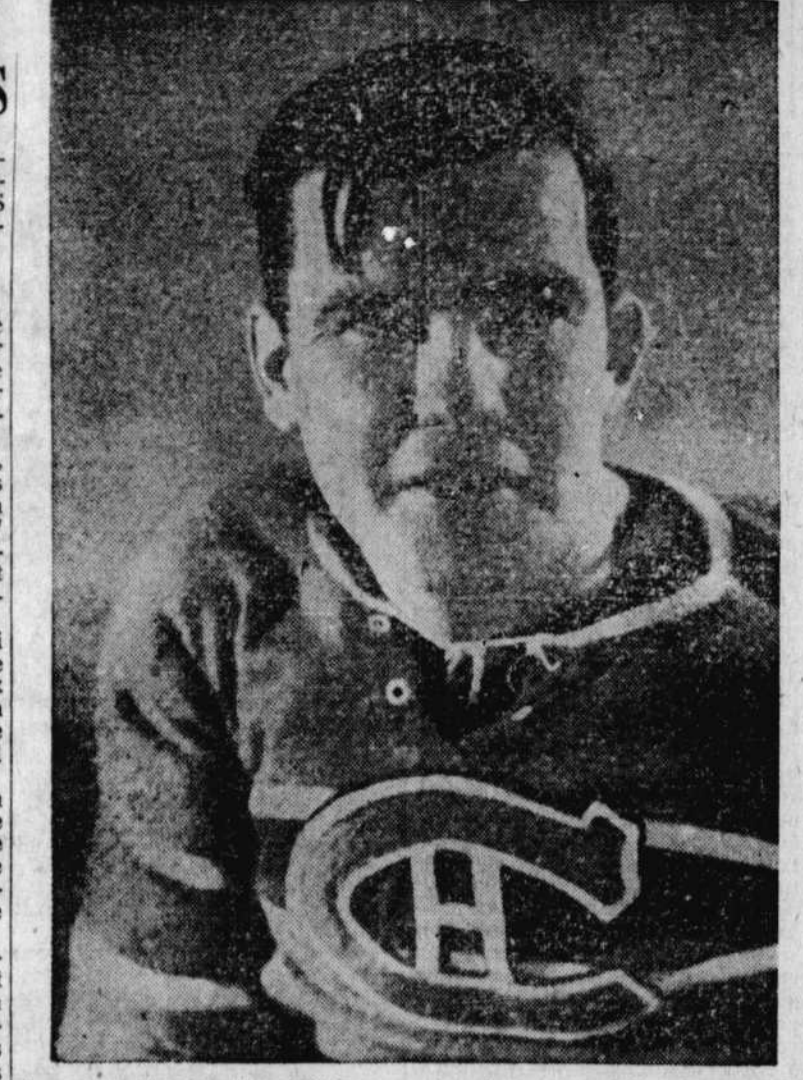
Roger Bédard, Chuck Scherza, Pete Kapusta et Marice Arcand furent les autres compteurs des vainqueurs pendant que Murdo McKay, Bob Blake, George Pargeter et Doug Lewis réussirent les points des perdants.

Première période
1—Providence: Bédard (Liscombe et Fraser) 2.48
2—Buffalo: McKay 9.37
3—Providence: Liscombe (Bédard) 14.15
4—Buffalo: Blake (Lewis et Douglas) 14.50
Pun.: Lund, Stoddard, Reardon.
Deuxième période
5—Providence: Scherza (Hamilton, Kullman) 6.04
6—Providence: Kapusta (Laplante) 16.24
7—Providence: Arcand (Liscombe) 17.35
8—Providence: Liscombe (Fraser, Bédard) 19.35
Pun.: Michalak.
Troisième période
9—Buffalo: Pargeter (Garrity, McKay) 13.21
10—Buffalo: Lewis 18.10
11—Providence: Liscombe (Reardon, Fraser) 19.12
Pun.: Bédard.

DÉFAITE POUR LE SPRINGFIELD

Springfield, 3 — Les Ours de Hershey, qui détiennent la 2e position de la division est, de la ligue Américaine de hockey, ont eu raison des Indiens de Springfield, hier soir, par le compte de 4 à 3, et cela, grâce à un ralliement de la 2e période alors que les visiteurs enregistrèrent 3 points pendant que les Indiens étaient tenus en échec.

Sommaire.
1—Springfield: Conn 2.16
2—Springfield: Summerhill 7.10
Pun.: Jones, Courteau, Marquess, McLanahan.
Deuxième période
3—Hershey: Mario 14.05
4—Hershey: Bellio 16.05
5—Hershey: Mario 18.10
Pun.: Larson, Schmidt, Lemieux, Tottle, Marquess.
Troisième période
6—Hershey: Marquess 1.50
7—Springfield: Narduzzi 10.25
Pun.: Jones, Lowe.



Le cerbère du Canadien, Bill Durnan, s'est de nouveau affirmé le meilleur gardien de buts de la Ligue Nationale, lorsqu'il obtint son septième blanchissage de la saison, alors que le Bleu Blanc Rouge a triomphé des Leafs de Toronto par le compte de 2 à 0, dans la Ville-Reine.

Les Eperviers ont raison des Rangers de New-York

Le club de Charlie Conacher l'emporte par 5 à 2 et conserve l'espoir de se qualifier pour les éliminatoires — Soirée Doug Bentley

Chicago, 3 — Les Rangers de New-York sont descendus plus profondément en dernière position de la Ligue Nationale de Hockey car hier soir les joueurs de Lynn Patrick ont été défaits par 5 à 2 alors qu'ils rendaient visite aux Eperviers de Chicago tandis que les protégés de Charlie Conacher ont pu conserver l'espoir de décrocher les honneurs de la quatrième position car les Leafs de Toronto n'ont plus qu'une avance de 4 points en quatrième place du circuit Campbell.

Doug Bentley, qui est à sa neuvième saison avec les Eperviers, a été fêté avant la partie par un groupe d'admirateurs. Bentley a reçu plusieurs cadeaux de valeur dont une superbe voiture sedan. On croit que jamais, dans l'histoire de la ligue Nationale, un joueur n'a été si dignement fêté.

Buddy O'Connor et Alex Kaleta ont compté pour les Rangers. Jim Conacher, Roy Conacher, Dickens, Bodnar et Stewart ont réussi les buts des vainqueurs. Les Eperviers ont pris une avance de 2 à 1 au cours des 2 premières périodes et ils ont porté le résultat 5 à 2 durant l'engagement final.

Sommaire.
1—Rangers, O'Connor 1.21 (Kaleta et Eddolls)
2—Chicago, J. Conacher 14.24 (Stewart et Bodnar)
3—Chicago, R. Conacher 19.13 (Bentley et Mosienko)
Punitions: Stewart, Shero, J. Conacher.
Deuxième période
Aucun point.
Pun.: Shero, Leswick, Bentley
Troisième période
4—Chicago, Bodnar 5.11 (Stewart, J. Conacher)
5—Chicago, Stewart 11.12 (Bodnar, Kaleta)
7—Rangers, Kaleta 12.26 (O'Connor, Stanowski)
Punition: Guidolin.

LES COLLEGES DES JESUITES CONTRE ROYAL

C'est vendredi soir, le 11 mars, à 8 h. précises, que commença le Forum dans les plus riantes perspectives du sport d'hiver, le grand carnaval annuel des collèges des Jésuites. Grâce au formidable succès qu'ils ont remporté l'an dernier à pareille occasion, les étudiants des trois collèges: Brebeuf, Ste-Marie et St-Ignace, ont voulu, pour 1949, présenter à leurs nombreux admirateurs du sport collégial un programme à jamais sensationnel et patriotique. Alors qu'une grande évolution sur glace sera exécutée par les étudiants des trois collèges réunis, le drapeau de la province sera arboré et promené dans une manifestation triomphale, et nos collègues entonneront avec fierté l'hymne national O Canada.

Au hockey, dans une partie intermédiaire, le St-Ignace s'attaquera à l'équipe de l'école supérieure St-Viateur qui vient de remporter le championnat des écoles supérieures. L'on peut donc s'attendre à du beau jeu alors que cette primordiale rencontre entre ces deux clubs, puisque chacun a connu cette année une fructueuse saison.

A son tour, le trophée Daigeneault-Rolland sera l'enjeu de nombreuses courses dans le tournoi de patinage qui suivra au programme. Chaque collège possède des patineurs à longue haine et il sera bien captivant d'assister à la lutte très serrée entre eux ce soir-là lors de ce grand concours de courses qui s'avère ainsi prometteur d'intérêt et de mérite pour chacun des groupes.

Qu'on veuille donc se procurer ses billets d'entrée immédiatement pour le 11 courant. Les collégiens des Jésuites vous invitent au Forum à leur grand carnaval où de nombreuses attractions vous seront présentées avec le succès qu'exige votre présence.

Une importante joute de la Ligue Senior de Québec sera à l'affiche au Forum, ce soir, alors que le Royal de Frank Carlin recevra la visite des As de Punch Imlach mais cette joute n'apportera aucun changement dans le classement des équipes. Les Sénateurs sont assurés de la première place et le St-François de Sherbrooke, qui se rendra à Shawinigan pour y rencontrer les Cataractes de Léo Lamoureux, est installé confortablement en deuxième position pendant que le Royal ne peut être délogé de la troisième position du circuit Slater.

Frank Carlin, qui désire finir le plus haut possible dans le classement de la Ligue Senior, espère que ses jours triomphants des As de Québec ce soir. Lors de la dernière visite des As, le Royal l'a facilement emporté au compte de 8 à 2. Jimmy Hagerty, qui a subi une intervention chirurgicale pour l'appendicite il y a deux mois, a commencé à patiner et tout indique qu'il reviendra au jeu pour le début des séries éliminatoires.

Le public métropolitain venu applaudir l'élan sportif de nos jeunes ce soir-là pourra assister avec émerveillement à une joute de patinage qui sera le début du programme dans une manifestation à jamais sensationnelle et patriotique. Alors qu'une grande évolution sur glace sera exécutée par les étudiants des trois collèges réunis, le drapeau de la province sera arboré et promené dans une manifestation triomphale, et nos collègues entonneront avec fierté l'hymne national O Canada.

Les Bruins et le Détroit ont annulé hier soir

Ces deux équipes ont bataillé pendant soixante minutes pour en arriver à un résultat de 1 à 1 dans une joute dénuée de rudesse

Boston, 3. — Les Ailes Rouges de Détroit, qui détiennent la première position de la Ligue Nationale et qui semblent devoir remporter le championnat de la saison 1948-49 ont pu éviter la défaite hier soir grâce au but enregistré par Jerry Couture à la troisième période. L'égalisation du temps réglementaire, les deux équipes étaient sur un pied d'égalité au compte de 1 à 1.

La partie a fourni du jeu plus ou moins intéressant. Les deux clubs ont perdu plusieurs chances de compter durant la première période. Grant Warwick perdant la meilleure vers la fin de cette première reprise, mais Lumley a fait un bel arrêt devant lui. Brimsek a bloqué seulement quatre lancers au cours de ces premières vingt minutes.

Grant Warwick a enregistré le premier but de la joute au bout de 12.40 minutes de jeu de la deuxième reprise. Il a déjoué Lumley après avoir pris le retour du lancer de Pat Egan. Egan a été forcé de se retirer du jeu durant la dix-septième minute de jeu, quand il fut accidentellement coupé par le bâton de Gordon Howe. Sa coupure a nécessité trois points de sutures.

Après que Frank Brimsek eut bloqué quatre arrêts de suite, Jerry Couture a pris le cinquième retour au bout de 12.21 minutes de jeu de l'engagement final pour déjouer Brimsek et égaliser le compte.

BOSTON — Buts, Brimsek; défenses: Egan et Crawford; centre, Schmidt; ailes, Peters et Dumart, Subs., Smith, Ronty, Peirson, Warwick, Sandford, Henderson, Flaman, Harrison, Creighton, Babando et Kryzanski.

DÉTROIT — Buts, Lumley; défenses: Stewart et Quinlan; centre, Abel; ailes, Lindsay et Howe, Subs., Kelly, Couture, McNab, Horeck, Poile, McFadden, P. Egan, et J. Couture.

Sommaire.
Première période
1—Rangers, O'Connor 1.21 (Kaleta et Eddolls)
2—Chicago, J. Conacher 14.24 (Stewart et Bodnar)
3—Chicago, R. Conacher 19.13 (Bentley et Mosienko)
Punitions: Stewart, Shero, J. Conacher.
Deuxième période
Aucun point.
Pun.: Shero, Leswick, Bentley
Troisième période
4—Chicago, Bodnar 5.11 (Stewart, J. Conacher)
5—Chicago, Stewart 11.12 (Bodnar, Kaleta)
7—Rangers, Kaleta 12.26 (O'Connor, Stanowski)
Punition: Guidolin.

Les résultats du hockey

Ligue Nationale
Canadien 2, Toronto-0
Détroit 1, Boston 1
Chicago 5, Rangers 2

Ligue Américaine
Providence 7, Buffalo 4
St-Louis 7, Philadelphie 6
Cleveland 0, Pittsburgh 8
Hershey 4, Springfield 3

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Providence à Indianapolis

Ligue Senior
Québec à Royal
Sherbrooke à Shawinigan
New-York à Valleyfield

Ligue Junior (semi-finale)
Royal à Trois-Rivières
(Première joute d'une série de 3 de 5).

CARTES D'AFFAIRES

IMPRIMEURS-GRAVEURS
Téléphone: *BÉLAIN 3361
L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée
EDITRICE DU "DEVOIR"
ROBERT PERREAULT
434 est., Notre-Dame, Montréal

LAITERIE
CBL 6988 — 2399 HÔTEL ROSEMONT

LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUE, propriétaire

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Lanc. 2364
Moultures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

ELECTRICIEN
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
J. K. MALOUF
ENTRETIEN — RÉPARATIONS
TU. 1637
6420, 25ème avenue, Rosemont

FLEURISTE
THE HOUSE
FLEURISTE
Fondée 1851
MONTRÉAL
St-Catherine et Guy Fl. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550

SERRES
4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

DACTYLOGRAPHES
Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à écrire, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.
Canada Dactylographe Enr.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6963 R. T. Armand

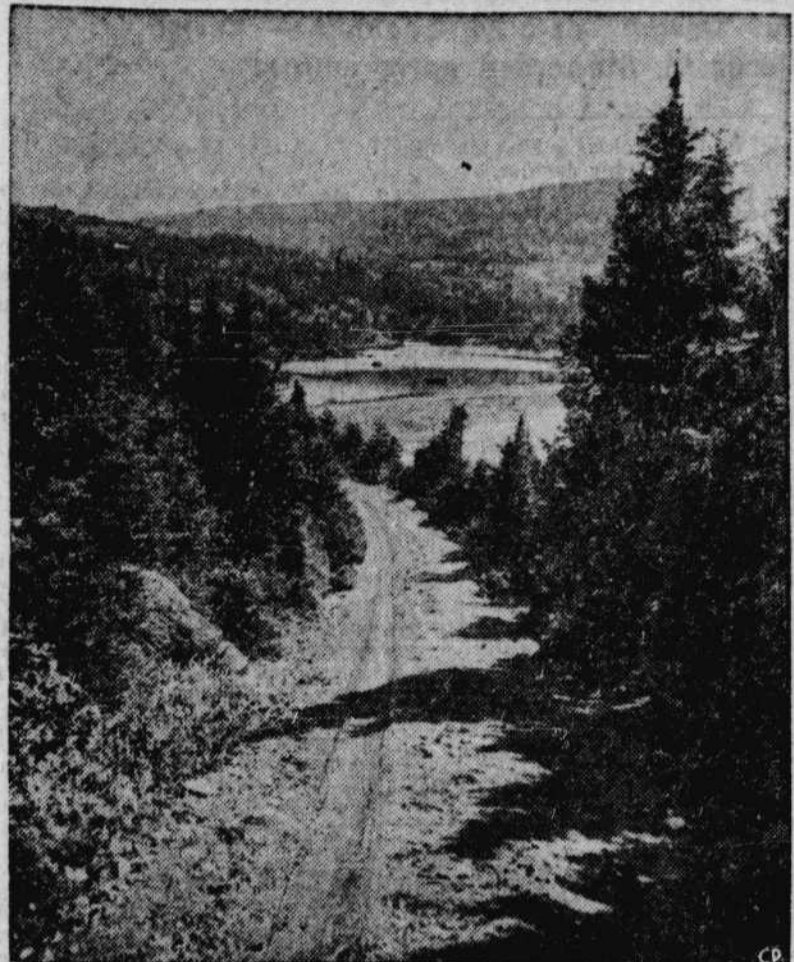
ROYAL — REMINGTON — Underwood
L. C. Smith, Corona, Silencieux, régulier et portable. Procteur de copies, calculateur, machines à écrire, etc. Vente et réparation de machines à écrire et d'additionneurs. Vente et réparation de machines à écrire et d'additionneurs.

N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BÉLAIN
(entre Vitré et Lagacette) BR. 25

SOUDEUR
"Nous allons partout"
"Nous dégalons l'eau"
IDEAL ELECTRIC WELDING
U. DESROCHES, PROP.
3047 MOREAU, F.R. 3022
(Nuits: Ctl. 1875)

Tourisme et voyages

LES MAGNIFIQUES PAYSAGES DE TERRE-NEUVE...



Les touristes canadiens trouveront un nouvel appât à leur curiosité en visitant l'île de Terre-Neuve quand elle deviendra définitivement la dixième province canadienne, à la fin du présent mois de mars. Les voyages y seront plus faciles, grâce à la suppression des visas et à l'assimilation des monnaies. Et qui s'y rendra n'aura pas lieu de regretter son excursion en admirant des sites comme celui-ci, photographié sur le célèbre "chemin Cabot" (Cabot Highway), ainsi nommé en l'honneur du découvreur de la colonie. (Photo C.P.)

LE SKI EN FRANCE

Quelques raisons qui expliquent le succès de l'équipe française

Notre journal rapporte, en page des sports, le résultat d'une épreuve de slalom, organisée hier au mont Stans, tout près de l'hôtel Jasper-en-Québec. On aura noté que les membres de l'équipe française se sont assurés les quatre premières places, chez les hommes, et la première place chez les dames.

En fin de semaine dernière, l'équipe française a remporté aussi les honneurs des épreuves du mont Tremblant et c'est l'un d'eux, Georges Pansisset, qui décrocha le titre de champion du Canada.

Ce triomphe appelle quelques explications: comment se fait-il que les Français obtiennent sur les nôtres un avantage aussi marqué? C'est que les montagnes de France sont peuplées et que l'on a installé depuis de nombreuses années une infinité de pistes qui permettent à la jeunesse sportive de pratiquer à la fois le ski de compétition, en haute montagne, et le ski de printemps.

C'est une tradition, chez les Français, de franchir les montagnes; tout le monde connaît le courage des fameux "diabliques", corps d'élite de chasseurs alpins. Cette tradition, bien que dans les milieux sportifs français, est d'autant plus forte que la population monta-

garde de ce pays est fort nombreuse et que les hautes vallées habitées des Alpes et des Pyrénées constituent des pépinières de champions; la loi de la sélection par le nombre joue donc favorablement.

Il y a aussi que la France n'est pas seulement fameuse par l'attraction de ses plages ensoleillées et de ses vallées riantes, mais aussi parce qu'elle est depuis longtemps un pays de prédilection pour les sports d'hiver.

Les Alpes sont certainement le centre géographique du ski français. Plus de 50 stations bien équipées s'étendent à des altitudes variant de 3,000 à 7,500 pieds telles que Chamonix, la capitale de l'alpinisme, Val d'Isère, l'ensemble, Mégeve l'internationale, etc., jusqu'aux versants méditerranéens. De même les Pyrénées avec Superbagnerie et Font-Romeu, les Vosges avec la Schlucht, et le Jura avec les Rousses, offrent une diversité remarquable de stations d'hiver. Les distances des grands centres comme Paris, Lyon, Bordeaux, sont relativement courtes et les confortables et rapides chemins de fer français transportent en quelques heures des armées de skieurs les jours de fêtes. Que dire, en effet, d'un Auron et d'un Breuil, à 60 et 55 milles respectivement de

Nice et des plages de la Riviera! C'est là que certains jours, les sportifs disputent le matin des épreuves de ski sur les pentes neigeuses des Alpes provençales et l'après-midi des épreuves de natation dans les flots tièdes et bleutés de la Méditerranée. Avec de semblables horizons et de pareils cadres de montagne, on peut comprendre la prédilection actuelle des sportifs français pour le "noble sport".

Mais si nous avons à envier à la France sa variété de stations d'hiver, nos Laurentides offrent à notre jeunesse un champ d'action également privilégié qui peut devenir sur ce continent un centre d'attraction de tourisme d'hiver.

Aussi, l'exemple français peut-il être un enseignement précieux pour nous. Nos jeunes skieurs sauront certainement retirer de la magnifique démonstration au Mont-Tremblant et à St-Donat, un stimulant et une leçon profitable pour la connaissance de la technique difficile du ski. Nos animateurs de sport d'hiver, en créant des stations modernes et propices à l'entraînement, permettront à notre province de développer cette industrie nouvelle, source puissante de revenus, qu'est le tourisme d'hiver.

François ZALLONI



Si les paysages de Terre-Neuve peuvent attirer le touriste, ses industries savent le retenir. Il en est en effet qu'on ne voit que là-bas, comme celle de la chasse aux phoques, pour leur huile et leur fourrure. On voit ici le baleinier — ou "phoquier", si l'on préfère... "Lady MacDonald" décharge un cargaison de carcasses de ces animaux marins au port de Southside. Une usine voisine retirera toutes les parties utiles. L'huile en sera expédiée aux fabricants canadiens de savon; les peaux, elles, après nettoyage et salaison, seront envoyées aux fabricants de fourrures du Canada et des Etats-Unis. (Photo C.P.)

La Cunard a réorganisé ses services canadiens

L'"Ascania" viendra jusqu'à Montréal, le "Franconia" s'arrêtera à Québec et l'"Aquitania" continuera de s'amarrer à Halifax

Le président de la compagnie Cunard-White Star-Donaldson, M. T.-C. Lockwood, annonce que le paquebot de croisière "Franconia", de 20,000 tonnes entre en service cet été sur la ligne Canada-Grande-Bretagne, après plusieurs années d'emploi par le ministère britannique des transports de guerre ce qui a nécessité un radoub complet. Ce navire d'une longueur de 600 pieds peut emporter 250 passagers en première classe et 600 en classe touriste, ce qui soulagera d'autant les lignes d'Allan-ly-Quebec-Nord de la compagnie, qui sont présentement desservies par le vieil "Aquitania" et l'"Ascania" de 14,000 tonnes. Le "Franconia" assurera un service régulier sur le fleuve Saint-Laurent avec l'"Ascania" durant la saison de navigation. Mais, à cause de son plus fort tirant d'eau, il ne remontera pas au

délà de Québec, tandis que son compagnon fera de Montréal son port d'attache et que l'"Aquitania" s'amarrera à Halifax comme par le passé.

Londres, 3 — (Reuter) Après négociations avec le gouvernement canadien, la compagnie de navigation Cunard-White Star-Donaldson annonce qu'elle maintiendra le paquebot "Amillania" de 45,000 tonnes en service cette année sur ses lignes transatlantiques canadiennes. Ce navire, qu'on achève en ce moment de radoub en cale-sèche à Southampton, fera 14 voyages vers notre pays au cours de l'année. On y donnera la priorité de passage à un contingent de 15,400 immigrants, ce qui est une condition de l'accord. L'"Aquitania" viendra donc s'amarrer au port d'Halifax toutes les trois semaines, à compter du 8 mars.

Nouvel appareil de vol: "l'indicateur à zéro"

Imaginé par la compagnie Sperry, il a été mis à l'essai à Dorval — Utile simplification de longs calculs mentaux sur la position de l'avion

Démonstration a été récemment faite à l'aéroport de Dorval d'un nouvel appareil de pointage destiné à supprimer presque tout hasard dans le vol et l'atterrissage à l'aveuglette. Cette démonstration avait lieu au profit de techniciens et de fonctionnaires spécialisés d'une

douzaine de contrées qui assistaient à ce moment à des réunions de section de l'Organisation International d'Aviation Civile. Baptisé "indicateur à zéro" (Zero Reader), l'appareil a été imaginé et fabriqué par la compagnie Sperry Gyroscope, des Etats-Unis. Plus de 100 personnes eurent l'occasion de tenter des atterrissages avec l'emplacement du nouvel appareil dans un avion spécial Sperry DC-3.

Cet indicateur n'est pas encore en vente courante, bien que quelques-unes de ses parties constitutives le soient déjà. Il n'est pas destiné à remplacer entièrement le système d'atterrissage par indicateurs (instrument landing system — I.L.S.) ni aucun autre système ayant le même but mais plutôt à le compléter. Sommairement expliqué, il consiste en somme à rassembler sur un seul cadran toutes les indications données par le "tableau de bord".

Le pilote n'a donc plus besoin d'une longue et ennuyeuse série de calculs mentaux pour tirer d'innombrables cadrans divers l'estimation de la position de son appareil en direction et altitude ainsi qu'en rapport avec la piste d'atterrissage. Pour tenir son appareil en bonne position, il n'a qu'à incliner son "manche à balai" de façon que le "x" représentant l'avion vienne se placer au point de référence de deux lignes, l'une verticale, l'autre horizontale, c'est-à-dire au point "zéro", d'où le nom de l'appareil. Ce dernier a été conçu de façon à pouvoir servir, même lorsque l'aéroport ne fait pas fonctionner ses signaux d'approche. On croit pouvoir prévoir que ce perfectionnement des méthodes de vol renforcera la navigation aérienne encore plus sûre et plus régulière.

Orchidées de boucherie

(B.H.C.A.) — Un boucher de Harbor, dans la banlieue de Sydney, Bill Bishop, vient de rompre avec la tradition en enlevant les têtes de persil qui décoraient son étalage. Ses clients y verront dorénavant des pots d'orchidées, dont certaines variétés croissent librement à Sydney.

Une joie à refouler

(B.H.C.A.) — Un gros problème s'est posé récemment à M. Edward Welch, 60 ans, de Campbelldown (dans la banlieue de Sydney) quand il eut gagné le gros lot de \$2,400 dans une loterie des Nouvelles-Galles du Sud. Comment garder son emploi? M. Welch conduisit un corbillard et il fut absolument que j'ai l'air triste.

HOTEL MONT-TREMBLANT

SKIEURS — A cinq minutes du mont-pente. Chambres confortables. Cuisine canadienne-française. Licence C.L.Q. Danse. Accueil courtois. Réservations: Raymond Bourgon, Hôtel Mont-Tremblant, Mont-Tremblant, Qué.; tél. 65 sonner 4, ou DD. 7820 et CH. 9659.

Train spécial du C.N. au congrès des raquetteurs

Québec, 3 (C.N.R.) — M. A. P. Bibault, agent de district du Canadien National, annonce qu'un train spécial quittera Québec, le dimanche, 6 mars, à destination de Drummondville où il conduira les raquetteurs de la région de Québec qui se rendront assister au congrès national de la raquette tenu en cette ville en fin de semaine.

Le train quittera Québec à 7 h. du matin et il arrivera à Drummondville à 10 h. Il fera route par le pont de Québec et la rive sud du Saint-Laurent. Au retour, il quittera Drummondville à 11 h. p.m. et arrivera à Québec à 1 h. du matin.

Les raquetteurs du club "Le Bûcheron" de Montmagny qui participent aussi à ce congrès quitteront Montmagny à 2 h. 15 dimanche matin dans des voitures spéciales atelées au "Scotian" du Canadien National.

Au retour, ces raquetteurs quitteront Drummondville à 9 h. 56 du soir pour arriver à Montmagny, à 1 h. 42, lundi matin.

Nouveaux bureaux du C.N.R. à Washington

Washington, 3 (C.P.) — Le ministre canadien aux Etats-Unis, M. Thomas A. Stone, vient d'inaugurer les nouveaux bureaux du réseau Canadien-National de chemins de fer à Washington, en coupant le ruban tendu devant les portes de l'immeuble. Cette cérémonie marquait en même temps le 22ème anniversaire de l'ouverture des premiers bureaux des Chemins de fer de l'Etat canadien dans la capitale américaine.

Mausolée d'un skieur

(B.H.C.A.) — Un avion Avro-Anson Ski-Flie, propriété d'un groupe de skieurs de Sydney, vient de laisser tomber sur le sommet de la plus haute montagne de l'Australie, le Mont Kosciuszko (7,328 pieds), les cendres du docteur Richard Davey, skieur de renom. C'est le désir que celui-ci avait exprimé dans son testament. L'avion servait à le transporter, lui et ses amis, jusqu'aux Alpes australiennes dont les champs de neige, couvrant, en hiver, près de 1,000,000 d'acres, sont plus vastes que ceux de la Suisse.

Pigeon peu voyageur

(B.H.C.A.) — Un pigeon voyageur, lâché en 1944 pour la course Benalla (nord-est du Victoria) — Adélaïde capitale de l'Australie Méridionale — est parvenu récemment au point d'arrivée après quatre ans d'absence. Son propriétaire, M. E. A. Schneider, est d'avis que l'oiseau est venu se reposer au sol pendant le trajet de 550 milles et qu'on l'a gardé en captivité jusqu'à ce qu'il réussisse à s'échapper. Encore peut-il avoir décidé de faire le trajet à pied!

Fête de famille

(B.H.C.A.) — Les membres de la famille Deering, de Camberwell, dans la banlieue de Melbourne, ont dû louer la salle municipale pour leur récente fête de famille. Ils étaient au nombre de 247. Cette grande famille a débuté en 1872 avec M. et Mme Ed. Deering, de Camberwell.

Un ennui pour le tourisme: les noms de lieux mal choisis

La prochaine entrée de Terre-Neuve au rang de province canadienne ajoutera encore quelques noms pittoresques, dans les deux langues, à la collection de ceux dont peuvent se parer les localités de notre pays. Mais il est à regretter, par contre, que trop de noms de lieux canadiens-français ou canadiens-anglais ne présentent pas une saveur du terroir qui conviendrait mieux à leur caractère rural.

Dans le Québec, nous avons affaire, à la suite de l'inévitable nom de saint attestant du patron de la paroisse et qui est parfois la seule désignation de l'endroit, à des appellations trop peu marquées; car comment pourra-t-on distinguer entre tous ces "Lac Rond", toutes ces "Petite rivière" quand on les compte par dizaines chez nous si ce n'est par centaines? Quant au reste, anglophone, de notre pays, les résidents y ont multiplié les vocables imités de l'ancien continent sans toujours s'assurer s'il existait quelque similitude de conformation géographique et en se laissant plutôt guider par les sentiments d'un localisme touchant mais un peu ridicule et exagéré.

Si nous nous permettons ces reproches, qu'il ne faudrait pas prendre pour une attaque de nos compatriotes de l'autre langue, c'est que le secrétaire de la Saskatchewan Historical Society, M. Zachary Hamilton, vient de les faire avant nous et que nous avons cru bon de les relever pour ceux qu'intéresse l'avenir du tourisme chez nous. La publicité touristique se voit en effet les bras liés quand elle doit faire état de noms banaux ou difficiles à prononcer rapidement.

Pour sa part, M. Hamilton trouve "absolument ridicules" et montrant un bizarre manque de sens et d'individualité" la plupart des noms conférés à notre époque aux lieux de sa province. Il recommande plutôt les vocables tirés de la langue indienne, quand ils sont brefs et assez doux à l'oreille, en même temps que très descriptifs, une fois traduits.

Chez nous, existe le bel exemple de tant de points, par exemple, de la magnifique Gaspésie, aux beaux vieux noms français, comme on en retrouve aussi jusqu'à Terre-Neuve, comme nous disions tantôt, pour ne mentionner entre autres que: Pointe-Enragée, Ile-aux-Morts, Cul-de-sac, Cinq-cerfs et le bizarre Washeltorow, apparemment venu de "la vache et le taureau".

Heureusement que nous n'avons pas cédé à la manie canadienne-anglaise et fabriqué en série les Paris, les Rouen, les Poitiers et les Arras, qui n'auraient pas ici leur place beaucoup plus que les Southampton ou les Coventry. Il serait tout de même opportun, croyons-nous, de s'intéresser au travail des sociétés historiques sur de tels points et de découvrir dans les anciennes annales des noms et des appellations qui rendraient meilleure justice quelquefois que le nom présent au caractère du lieu ou à ses anciens pionniers.

Adrien ROBITAILLE

Nouvelle instructrice au Manor Lodge

Lucille Des Nevis a des opinions à elle et du métier.

Ste-Agathe, 3 (C.P.) L'instructeur principal de ski au Manor Lodge de Ste-Agathe, Des Nevis, vient d'ajouter à son école une touche féminine qui sera sans doute fort recherchée, en la personne de son épouse, Lucille, qui devient son adjointe à l'instruction des amateurs de ce sport. Mme Des Nevis a des opinions bien à elle et des plus optimistes. Elle croit que les femmes font de meilleures élèves que les hommes au ski, car elles savent mieux qu'aux se reposer et se détendre. Lucille Des Nevis, qui a déjà enseigné indifféremment aux deux sexes et à tous les âges, comptait dernièrement parmi ses élèves une mère et ses deux jeunes filles de moins de vingt ans qui n'ont pris sous sa direction que trois jours pour maîtriser les premiers secrets du slalom et qui pouvaient, le cinquième jour, s'attaquer à la piste Nansen, au Mont-Tremblant. Mme Des Nevis, qui fait du ski depuis l'âge de six ans, est fort populaire aussi auprès des autres instructeurs de l'endroit. Le ski n'est pas son seul sport, car elle adore la nage et ne déteste pas chasser avec son mari l'original et la perdue, quoiqu'elle préfère ce dernier genre de chasse.

Quais neufs de la "Montship" à Gênes

Rome, 3 (C.P.) — L'ambassadeur canadien en Italie, M. Jean Desj, a récemment assisté à l'inauguration des quais, entrepôts et installations portuaires de la compagnie de navigation Montship-Lines, à Gênes.

Cours donnés aux futurs pilotes transpacifiques

Cours de huit semaines à Vancouver — Ils emploieront des Canadair-4 sur ces nouveaux services aériens du Pacifique Canadien — Usage du "loran"

Vancouver, 3 — (C.P.A.L.) En vue de l'inauguration des services transpacifiques des Canadien Pacific Air Lines dont les lignes couvriront une distance de 15,824 milles vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Orient huit pilotes experts des C. P. A. suivent actuellement à Vancouver un cours de perfectionnement d'une durée de huit semaines sur la navigation aérienne à long cours.

Par la suite, ces pilotes apprendront le maniement des quadri-moteurs et feront une série d'essais d'essai pour se familiariser avec les routes qu'ils auront à suivre pour assurer le service transpacifique. On emploiera à cette fin deux appareils North Star loués du C.A.R.C., en attendant la livraison des quatre appareils Canadair-4 actuellement en construction pour le compte des C. P. A. Les avions North Star sont semblables aux Canadair-4.

Pour plusieurs de ces pilotes, les cours qu'ils suivent en ce moment ne sont pas du nouveau comme le prouvent leurs états de service au C. A. R. C., à la R. A. F., au Transport Command, etc. Il s'agira pour eux de rafraîchir et de compléter leurs connaissances sur l'emploi de nouveaux appareils spéciaux.

En effet, les avions du service transpacifique seront munis du "Loran", un appareil électronique permettant d'établir la réception de signaux radio-phoniques émis de différents postes sur le sol. Ils disposeront aussi d'indicateurs automatiques enregistrant sur un tableau les mouvements de l'avion dans les airs. Enfin, ils contiendront des "sexants périscopiques", une méthode améliorée de faire le point sur les étoiles.

Les cours, donnés à l'aéroport international de Vancouver, sont sous la direction du pilote en chef des services du Pacifique des C. P. A. Tous les hommes sont des pilotes de grande expérience, ayant à leur crédit une moyenne de plus de 8,000 heures de vol.

Paris se pourvoit d'un centre mondial d'accueil médical

La Confédération des Syndicats médicaux français vient de créer dans son immeuble, situé 60, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris (7e), tél. Inv. 87-63 (et où se trouve également le sous-secrétariat de la World Medical Association pour l'Europe), l'Organisation Française d'Accueil au Corps Médical Mondial (O.F.A.M.M.), organisation destinée à recevoir et à renseigner les médecins français et étrangers sur tout ce qui est susceptible de les intéresser, et plus particulièrement sur les visites d'hôpitaux, les assistances aux interventions, et tous renseignements sur les divers congrès scientifiques, cours, conférences, etc.

A ce service essentiellement scientifique sera adjoint, en liaison avec le Commissariat Général au Tourisme, un service touristique pour les visites, voyages, les hôtels, les restaurants, etc., et un service artistique: théâtre, cinémas, concerts, manifestations parisiennes, etc... Ce bureau est d'ores et déjà ouvert de 9 h. à midi et de 13 h. 30 à 18 h., et les médecins sont assurés d'y être accueillis avec le plus d'empressement.

LA SERIE de CONSERVATION CARLING'S



Les hiboux et les faucons vous aident en détruisant une grande quantité de rats, souris et autres vermine. Ils contribuent à maintenir la nature en équilibre — une nature équilibrée est une nature primitive.

Nature Primitive — A VOUS EN JOUIR — A VOUS EN PROTÉGER! CARLING'S THE CARLING BREWERIES LIMITED WATERLOO, ONTARIO

Le bill 60 devrait être retiré au nom de la paix sociale

C'est l'opinion du leader de l'Opposition au Conseil législatif, M. Laferté — Ce qu'en pense M. Edouard Asselin — Le débat continue cet après-midi

Québec, 3 (D.N.C.) — Le débat s'est engagé hier au Conseil législatif, sur le bill 60, qui traite des relations entre les corporations municipales et scolaires et leurs employés.

M. Edouard Asselin, leader ministériel, a déclaré que cette mesure est essentielle au bon fonctionnement et à la stabilité financière de ces institutions.

Le leader de l'opposition, M. Hector Laferté, a dénoncé le projet de loi et donné à entendre qu'il peut avoir des répercussions funestes pour la paix sociale. Il a ajouté que le leader ministériel serait bien avisé de retirer le bill du feuilleton.

M. Edouard Asselin — Lorsque le bill 60 a été appelé pour la 2e lecture, le leader ministériel en a d'abord expliqué les grandes lignes. Il a, en premier lieu, déploré la confusion qu'on a voulu créer autour de ce bill au point de lui attribuer une portée qu'il n'a pas.

L'économie du bill, qui concerne que les corporations municipales et scolaires de cités et villes, se résume à ceci: Un comité d'arbitrage sera nommé au début de chaque année fiscale pour entendre les conflits entre la corporation et ses employés et restera en fonctions pendant 2 ans.

Les sentences arbitrales ou les conventions collectives auront une durée de 2 ans, au lieu d'un an, et comporteront une clause de rajustement automatique des salaires suivant les fluctuations de l'indice officiel du coût de la vie.

Les augmentations de salaires accordées ne seront pas exécutées avant l'année financière suivante, mais auront un effet rétroactif.

Pas un mot dans le bill, dit-il, ne lèse le droit d'association de l'ouvrier; au contraire, la liberté syndicale reste intacte. Il n'est pas moins inexact de dire que l'on sabote les conventions collectives; le seul changement, c'est que ces conventions auront une durée de deux ans au lieu d'un an.

C'est une grande amélioration, note-t-il, que de substituer aux comités d'arbitrage formés à l'occasion de chaque conflit, un comité d'arbitrage qui siègera pendant deux années consécutives. Une telle initiative donnera plus de stabilité à l'arbitrage, permettra aux membres de ces comités d'acquiescer de l'expérience, de se renseigner sur les questions ouvrières et de se familiariser avec tous les rouages de la solution des différends ouvriers.

La nomination d'un comité pour une durée de deux ans aura aussi pour avantage, note M. Asselin, de supprimer les délais regrettables.

Le leader ministériel signale aussi les désavantages de la situation actuelle, alors que les sentences arbitrales ordonnant des augmentations de salaires sont rendues au cours d'une année fiscale, bouleversant les budgets municipaux ou scolaires et obligeant maintes fois des corporations à imposer de nouvelles taxes.

M. Hector Laferté — Le leader de l'opposition prend alors la parole. Il commence par dire qu'il est incontestable qu'il y a actuellement un conflit entre le gouvernement et la classe ouvrière. A la suite de certaines difficultés, dit-il, ce conflit a originairement pris naissance au début de l'année fiscale.

Le leader de l'opposition prend alors la parole. Il commence par dire qu'il est incontestable qu'il y a actuellement un conflit entre le gouvernement et la classe ouvrière. A la suite de certaines difficultés, dit-il, ce conflit a originairement pris naissance au début de l'année fiscale.

M. Laferté note que les unions ouvrières ont formellement déclaré qu'elles entendaient lutter contre ce bill. Mais il fait observer que les unions ont décidé de lutter seules, afin de rester indépendantes de tout parti politique. Et il paraît surpris de constater qu'à leur assemblée de protestations, à Montréal, les unions ou-

vières aient remercié M. René Chalout de son appui, mais non le chef de l'opposition libérale, M. George C. Marler.

Le leader oppositionniste affirme que le bill 60 est "un bloc enfariné qui ne lui dit rien qui vaille".

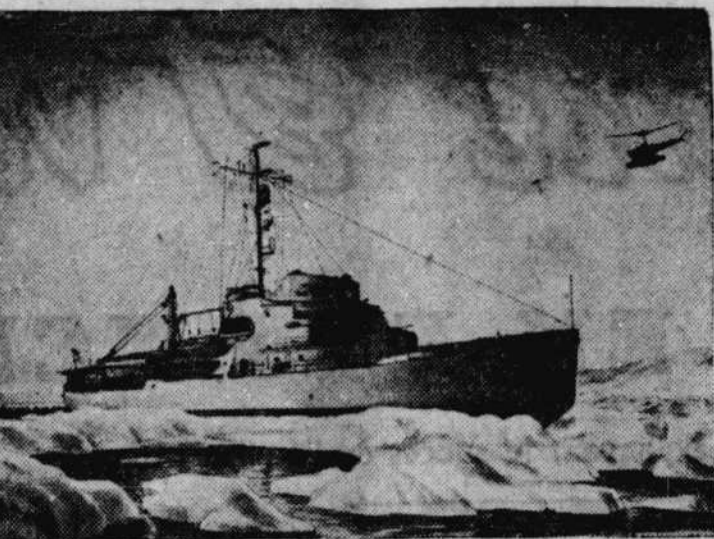
M. Laferté déclare qu'on a vu des capitalistes abuser de leur pouvoir et réduire les ouvriers au véritable rang d'esclaves. Les ouvriers ont relevé la tête, se sont groupés, mais il leur a fallu un grand nombre d'années pour être en mesure de faire valoir leurs justes revendications.

M. Laferté déclare aussi que l'opinion publique a forcé le gouvernement à retirer le bill 5, et il s'étonne que l'on revienne à la charge sous une autre forme. Il estime regrettable qu'on ait refusé aux unions ouvrières le droit de se faire entendre.

"Au nom de la paix sociale et pour éviter des troubles toujours éternels, le leader de cette Chambre serait bien avisé de retirer le bill du feuilleton. Plaise au ciel qu'on ne ressuscite pas cette phrase célèbre: "Entends un bruit de sabots qui monte et un bruit de sabots qui descend".

M. Laferté termine en disant qu'il ne peut accepter ce projet de loi, mais qu'il ne veut pas, d'autre part, contrecarrer le désir des unions ouvrières qui veulent lutter seules afin de rester indépendantes des partis politiques. Il leur souhaite bonne chance dans leurs revendications. Il leur restera toujours l'opportunité, dit-il, d'établir la différence, le moment venu, entre ceux "qui leur ont fait des promesses aux pieds et ceux qui les ont toujours appuyées". Et M. Laferté ajoute cet avertissement: "On a vu des gouvernements puissants crouler sous la révolution de la conscience populaire".

M. Elysée Thériault ajourne le débat. Il parlera à la séance du conseil, cet après-midi.



Voici la conception d'un artiste d'un gros brise-glace moderne que doit construire pour la Marine Royale Canadienne la compagnie Marine Industries Ltd., de Sorel. Le navire mesurera 269 pieds par 63 pieds et 6 pouces, et son jaugeage sera de 5,400 tonnes. Il sera mu par un système électrique diesel d'une force totale de 10,000 chevaux-vapeur. Son équipage total comptera environ 13 officiers et 160 matelots.

Protestation de l'Association des Marchands Détaillants

Contre l'augmentation du prix des places sur les marchés de Montréal

L'Association des Marchands détaillants a fait parvenir à M. J.-O. Asselin, le président du comité exécutif, une protestation en règle contre l'augmentation du prix des places sur les marchés de Montréal pour les jardiniers maraichers. Cette lettre parle par elle-même et nous la donnons ici au texte:

M. J.-O. Asselin, président, Comité exécutif de Montréal, Hôtel de ville, Montréal, Qué.
Cher M. Asselin, Re: Augmentation du prix des places sur les marchés de Montréal.

Le conseil d'administration de notre section des vivres de Montréal a été saisi au cours d'une séance spéciale, tenue aujourd'hui, du projet que votre conseil a mis de l'avant d'augmenter d'une façon considérable, le loyer de place sur les marchés pour les cultivateurs qui viennent vendre leurs produits sur le marché de Montréal. Ce conseil d'administration de notre section des vivres, reconnaît ce qu'il y a de sain dans le principe de faire payer, par chaque service, les dépenses qu'il occasionne, mais il estime que dans le cas des marchés de Montréal, une différence très nette doit être établie entre les marchés de détail et les marchés de gros.

Par leurs fonctions, ces deux types d'accommodations sont d'un caractère complètement différent. Les premiers sont pour l'utilité directe du public acheteur, les seconds sont plutôt destinés à faciliter les approvisionnements du commerce de détail de Montréal. Ils représentent, à toutes fins pratiques, deux industries nettement différentes qui ne doivent pas être jointes dans les recettes et les déboursés.

Nous n'avons pas à voir, pour le moment, à la question des marchés de détail. Elle est en dehors de notre compétence et nous estimons que vous avez, à l'hôtel de ville, le personnel nécessaire pour chercher une solution adéquate au problème qu'il pose.

Pour ce qui est des marchés de gros — le marché Bonsecours, puisqu'il est pratiquement le seul en cause — nous sommes convaincus, appuyés sur les meilleures informations, que ce marché est une meilleure affaire que les autres. L'augmentation proposée ne peut pas être justifiée par le déficit occasionné dans l'opération des autres marchés et à contre elle de solides arguments.

Cette année, cet item coûtera \$2,770,790. Quant aux octrois que donne le ministère de la Santé, dans plusieurs cas, à la demande des intéressés, pour favoriser une meilleure finance, le ministre a consenti parfois à répartir ces paiements sur moins grand nombre d'années. M. Marler a approuvé cette façon de procéder, car elle rend de grands services et diminue les frais de finances des institutions concernées.

A 6 heures, la Chambre a approuvé les derniers items du budget de M. Paquette. Le total des crédits de Santé est de \$26,068,250 dont \$9,016,250 est statutaire.

Un nouveau timbre-poste

M. Ernest Bertrand, ministre des postes, annonce que le ministère projette d'émettre un timbre-poste pour commémorer l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, lorsque les gouvernements du Canada, de Terre-Neuve et du Royaume-Uni ratifieront l'union.

Envole record du "B-50"

Voyage autour du monde — Sans escale — Avion plus puissant que le B-29

Forth Worth, Texas, 3 (A.P.) — Un bombardier américain a complété le premier voyage sans escale autour du monde. La superforteresse B-50, "Lucy Lady II" portant un équipage de treize hommes est arrivée à la base de Carswell à 10 h. 21.40 du matin, heure de l'est, soit moins de quatre jours après son départ de la même base. Le bombardier a refait son plein d'essence en plein vol, quatre fois durant son voyage record.

La France a fait essai de 21 modèles nouveaux

(S.F.I.) — Alors qu'en 1947 on avait pu enregistrer les premiers vols de seulement dix prototypes en France, 21 appareils nouveaux ont volé pour la première fois en 1948. Ce chiffre se répartit de la façon suivante: 7 appareils destinés à l'armée de l'air, 3 destinés à l'aviation commerciale, 5 destinés au tourisme ou à l'entraînement civil et 6 appareils expérimentaux hélicoptères ou planeurs.

Wagons-lits de 3e classe

(S.F.I.) — On vient de présenter à la gare du Nord à Paris, un nouveau modèle de wagon-lit mixte 2e et 3e classes. Les nouvelles voitures qui au nombre de trente, entreront en service au printemps prochain, sur les lignes européennes, permettront de procurer aux voyageurs une amélioration notable du confort dans les classes ordinaires. Ces voitures sont en construction aux ateliers de Villeneuve-Saint-Georges.

L'AMIANTOSE Le Comité paroissial d'East Broughton appuie M. Le Doux

Il s'attaque au discours de M. Antonio Barrette, ministre du travail — Félicitations au "Devoir" et à M. Chalout — Lettre personnelle de M. Ménard à notre journal

Le Comité paroissial d'East Broughton, "groupant les dirigeants d'Action catholique" de la paroisse, nous fait tenir pour publication le texte d'une résolution qu'il a adoptée.

Ce comité appuie les vues de M. Burton Le Doux, et regrette que M. Antonio Barrette, ministre du travail, ait pris une attitude qui ne correspond pas aux faits.

Il félicite le "Devoir" et M. René Chalout, député de Québec-Comté, et lui demande d'intervenir de nouveau.

Texte de la résolution "Une assemblée spéciale du Comité paroissial, groupant les dirigeants des mouvements d'Action Catholique de notre paroisse", a été tenue le 21 février. Voici ce qui a été résolu.

Nous avons pris connaissance et approuvons comme étant malheureusement trop vrais les articles parus dans le "Devoir" au sujet de l'amiantose à East Broughton le 12 janvier dernier.

Nous avons constaté aussi que rien n'a été dit de sérieux contre ces écrits. Nous regrettons ce qui a été dit en Chambre par l'honorable Antonio Barrette en particulier au sujet d'une lettre d'un citoyen de East Broughton disant que 75% des déclarations de Le Doux sont fausses; nous protestons énergiquement.

Nous félicitons le "Devoir" d'avoir entrepris cette campagne publique et nous supportons sans restriction tous ceux qui nous aident dans cette lutte et demandons à notre Conseil municipal de donner son appui complet.

Nous remercions en particulier la C.T.C.G. et la Fédération Nationale de l'amiante qui depuis très longtemps travaille cette question.

Et que copie soit envoyée aux journaux pour publication. Adoptée à l'unanimité. Le Secrétaire, Paul-Émile MENARD

A. M. René Chalout — M. Ménard, secrétaire du comité, a transmis des félicitations à M. René Chalout, pour "son intervention à la Chambre en faveur de notre population tenue en esclavage".

Dans une lettre au directeur du "Devoir", il s'en prend particulièrement à la lettre d'un ex-maire d'East Broughton, M. J.-Aimé Cloutier.

M. Ménard ajoute: "Je me fais l'interprète de ceux qui, comme moi, réclament justice et le respect de l'homme. Je remercie sincèrement M. René Chalout de son intervention. Nous le prions de revenir à la charge, et cette fois, avec toute la documentation voulue. Monsieur Chalout, vous avez la vérité et la justice avec vous. Merci!"

En Irlande Les besoins économiques de la péninsule gaspésienne

Le député de Gaspé-Nord les expose à l'Assemblée législative

Belfast, 3 (Reuter) — Les députés et sénateurs nationalistes au parlement de l'Irlande du Nord y ont boycotté l'ouverture de la session par le gouverneur-général lord Grenville. Les neuf membres des Communes de Belfast qui sont partisans de l'Union de leur pays avec la République d'Irlande ont seulement prêté le serment d'allégeance mais ont quitté ensuite la Chambre au moment où elle s'occupait d'être un président puis d'entendre le discours du Trône et d'entreprendre le débat sur l'adresse en réponse à ce discours.

Belfast, 3 (A.P.) — Un membre de l'opposition au parlement de l'Irlande du Nord, le député socialiste-républicain Harry Diamond, affirme que Londres vient de dépêcher cinq régiments britanniques en ce pays par crainte de troubles avec le groupement illégal de l'Armée républicaine irlandaise. Le War Office a aussi nié cette nouvelle; mais on rappelle par ailleurs qu'à la suite de la dernière élection générale, le premier ministre d'Irlande du Nord, sir Basil Brooke, a exprimé sa crainte d'une prochaine invasion de l'Ulster par l'A.R.I.

Québec, 3 (D.N.C.) — Le député libéral de Gaspé-Nord, M. Robert Levesque, a attiré hier l'attention du gouvernement sur les besoins économiques de la péninsule gaspésienne. Il a déclaré qu'une partie de la population n'a pas de réserve et que la péninsule gaspésienne est pauvre et misérable qui a nécessité jusqu'à l'intervention constante de l'État, sous forme d'octrois et de secours versés directement.

Il constate ensuite que son comté de Gaspé-Nord possède de riches ressources naturelles faciles à exploiter et qui sont suffisantes pour faire vivre cette population.

M. Levesque demande au gouvernement de favoriser les cercles de fermiers, pour aider les mères de famille à nourrir leurs nombreux enfants.

M. Levesque déclare ensuite que la pêche devrait être développée, afin que lorsque le prix d'une espèce s'avilit les pêcheurs puissent se reconvertir ailleurs. Il conseille également aux pêcheurs de continuer à s'organiser en coopérative pour traiter d'égal à égal avec les marchands qui achètent les produits de leur pêche.

M. Ménard, secrétaire du comité, a transmis des félicitations à M. René Chalout, pour "son intervention à la Chambre en faveur de notre population tenue en esclavage".

Dans une lettre au directeur du "Devoir", il s'en prend particulièrement à la lettre d'un ex-maire d'East Broughton, M. J.-Aimé Cloutier.

M. Ménard ajoute: "Je me fais l'interprète de ceux qui, comme moi, réclament justice et le respect de l'homme. Je remercie sincèrement M. René Chalout de son intervention. Nous le prions de revenir à la charge, et cette fois, avec toute la documentation voulue. Monsieur Chalout, vous avez la vérité et la justice avec vous. Merci!"

M. Frank Hanley — Le député indépendant de Montréal-St-Anne, M. Hanley, déclare qu'il a été critiqué pour avoir voté en faveur du bill 60, la semaine dernière, "mais je crois que ce bill était dans l'intérêt des municipalités et de leurs employés, ajoute le député. C'est pourquoi je l'ai approuvé. J'ai constaté que ceux qui le critiquaient n'en avaient pas pris connaissance. J'ai, vendredi, rencontré au moins 15 employés intéressés à ce bill et qui m'ont avoué ne pas l'avoir lu.

Je demande au gouvernement, dit-il, pour le plus grand bien de la population de Montréal, de continuer le travail commencé il y a quelques années." La motion de M. Gagnon sur le budget a finalement été adoptée sur division.

Le bill 62 est adopté

Par un vote de 66 à 8

Québec, 3 (D. N. C.) — L'Assemblée législative a adopté un vote de 66 à 8 le bill 62, permettant aux Commissions scolaires d'établir des rétributions mensuelles de 50 sous par mois pour les élèves des cours élémentaires et primaires et d'un dollar pour les élèves de cours complémentaires. La loi a aussi pour but de réduire de 75 p. c. à 50 p. c. la part du gouvernement dans le paiement des livres fournis gratuitement aux élèves.

M. Marler a d'abord rappelé que les membres de l'Union nationale avaient déjà approuvé, en 1943 et plus tard en 1946, l'ancienne loi et qu'il était surprenant de voir le gouvernement actuel prendre cette attitude. La somme en jeu ne dépasse pas \$1-200,000 par année, en tout et par tout, dit le chef de l'opposition. Il a ajouté que le gouvernement devrait utiliser, pour payer les dépenses occasionnées à cette fin, le solde du fonds d'éducation qui se chiffre à environ \$12,000,000.

M. Duplessis a répliqué que l'Union nationale a toujours reconnu les droits des parents d'abord et ceux de l'Etat ensuite; or, si les parents ont des droits primordiaux, il n'y a personne qui ne soit pas assez sérieux pour prétendre qu'à ces droits ne correspondent pas des devoirs. Il serait illusoire et injurieux de prétendre que nos pères de familles sont responsables de l'éducation de leurs enfants, mais qu'ils n'ont pas le cœur de payer \$5 ou \$10 par année pour cette éducation. C'est une insulte à leur faire que de prétendre ça. La loi actuelle est un obstacle à un devoir sacré et nous faisons disparaître cet obstacle inqualifiable.

Conférence au Cercle Universitaire

Ce soir, à 8 h. 30, au Cercle Universitaire, M. Roger Gaudry, docteur en Sciences et professeur de biochimie à la Faculté de médecine de l'Université Laval, prononcera une conférence sous les auspices de l'ACFAS et de la Société de chimie de Montréal. Le conférencier traitera de quelques synthèses récentes d'acides aminés.

Cette réunion sera sous la présidence de M. Paul-E. Jean, président de la Société de chimie de Montréal.

L'Association patronale du commerce de Québec

Québec, 3 (D.N.C.) — Lors de son assemblée annuelle, tenue au Palais Montcalm, l'Association Patronale du Commerce de Québec a procédé à ses élections. Le résultat a été le suivant: M. Victor Morency, président; M. J.-H. Villeneuve, 1er vice-président; M. Léo-P. Carpentier, 2ème vice-président; M. Antonio Auger, trésorier; directeurs: MM. C.-N. Paquet, Léopold Baril, Fernand Papillog et P.-A. Richard.

Les crédits du ministère de la Santé discutés et adoptés hier

L'inspection des camps de bûcherons — Le B.C.G. — Les maladies vénériennes

Québec, 3 (Par Pierre Laporte). — La Chambre a discuté hier et adopté les crédits de la Santé. L'ancien ministre, M. Henri Groulx, entreprit la critique des crédits, suivi par le chef de l'opposition lui-même, M. George-C. Marler.

Le ressort des réponses du ministre, le Dr Albiny Paquette, que l'inspection dans les camps de bûcherons a été activement poussée et qu'aujourd'hui les conditions de travail et d'hygiène y sont meilleures qu'elles ne l'étaient jadis.

Au sujet de l'hygiène industrielle, le Dr Paquette corrobore les affirmations de son collègue du Travail sur la réglementation des conditions de salubrité de l'air dans les industries où existent des poussières. Il dit que l'inspection dans ces industries est au premier plan des préoccupations du gouvernement.

"Le département d'hygiène industrielle fut créé par nous, dit-il, il fallait des experts et des compétences. Nous avons envoyé trois médecins et trois inspecteurs étudier aux Etats-Unis. Nous voudrions avoir un département d'hygiène industrielle susceptible de rendre de grands services à la population. Notre principal désir est d'améliorer les conditions de travail de l'ouvrier, et nous mettons tout en oeuvre pour y parvenir".

On parla ensuite de tuberculose. Le Dr Paquette a révélé que son ministère se sert du procédé au micro-film pour ce dépistage.

Le B.C.G. Répondant à une question de M. Marler, le ministre de la Santé déclare que son ministère veut augmenter autant que possible le nombre des injections au B.C.G. Ce sérum est administré aux enfants nés de parents tuberculeux et qui sont eux-mêmes candidats à la tuberculose. Nous faisons cette inoculation depuis dix ans, dit-il, et il n'y a pas un dixième de un pour cent des enfants ainsi soignés qui souffrent aujourd'hui de tuberculose.

C'est une des manières les plus efficaces de combattre la maladie à sa base, dit-il.

Au chapitre des maladies mentales, M. Paquette révèle que l'on a augmenté les octrois aux hôpitaux qui reçoivent les aliénés. Ils hébergent actuellement 14,800, dit-il, et nous pourrions en hospitaliser beaucoup d'autres si nous avions l'espace voulu.

M. Marler, — J'espère que le ministre ne jette pas les yeux sur moi.

M. Paquette a aussi annoncé que la province sera peut-être dotée d'un hôpital pour les personnes souffrant de sénilité.

NOUVELLES BREVES

Un nouveau timbre-poste

M. Ernest Bertrand, ministre des postes, annonce que le ministère projette d'émettre un timbre-poste pour commémorer l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, lorsque les gouvernements du Canada, de Terre-Neuve et du Royaume-Uni ratifieront l'union.

Envole record du "B-50"

Voyage autour du monde — Sans escale — Avion plus puissant que le B-29

Forth Worth, Texas, 3 (A.P.) — Un bombardier américain a complété le premier voyage sans escale autour du monde. La superforteresse B-50, "Lucy Lady II" portant un équipage de treize hommes est arrivée à la base de Carswell à 10 h. 21.40 du matin, heure de l'est, soit moins de quatre jours après son départ de la même base. Le bombardier a refait son plein d'essence en plein vol, quatre fois durant son voyage record.

La France a fait essai de 21 modèles nouveaux

(S.F.I.) — Alors qu'en 1947 on avait pu enregistrer les premiers vols de seulement dix prototypes en France, 21 appareils nouveaux ont volé pour la première fois en 1948. Ce chiffre se répartit de la façon suivante: 7 appareils destinés à l'armée de l'air, 3 destinés à l'aviation commerciale, 5 destinés au tourisme ou à l'entraînement civil et 6 appareils expérimentaux hélicoptères ou planeurs.

Wagons-lits de 3e classe

(S.F.I.) — On vient de présenter à la gare du Nord à Paris, un nouveau modèle de wagon-lit mixte 2e et 3e classes. Les nouvelles voitures qui au nombre de trente, entreront en service au printemps prochain, sur les lignes européennes, permettront de procurer aux voyageurs une amélioration notable du confort dans les classes ordinaires. Ces voitures sont en construction aux ateliers de Villeneuve-Saint-Georges.

DUPUIS

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
TOUS LES JOURS
SAMEDI COMPRIS

Radios-phonographes automatiques "ROGERS MAJESTIC"

VASTE DISCOTHEQUE — MEUBLE ATTRAYANT
Cabinet en beau noyer choisi contre-plaqué

Prix ord. 179.95
NOUVEAU BAS PRIX
159.95

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale.

VOYEZ CE QUI CARACTÉRISE CE FAMEUX RADIO-PHONOGRAPHE "ROGERS MAJESTIC". Modèle: 5 lampes — ondes longues, radio-policie — tonalité supérieure. La partie phonographique jouera automatiquement 10 disques de 10" ou 8 disques de 12" — Espace au bas pour ranger vos albums de disques.

ALLOCATION RAISONNABLE EN ECHANGE DE VOTRE RADIO ACTUEL POUR CE RADIO-PHONOGRAPHE "ROGERS MAJESTIC".

DUPUIS —
mezzanine
(De Montigny)

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président A. J. DUGAL, v. p. et gér. gen.